

**ROYAUME DU MAROC  
HAUT COMMISSARIAT AU PLAN**

**MONOGRAPHIE  
DE LA REGION DU GRAND CASABLANCA  
2005**



***DIRECTION REGIONALE DU GRAND  
CASABLANCA***

---

Rond point d'Europe Angle Bd la Résistance, Rue Oum Rbia B.P. 16229  
Tél. :022 26 21 54 / Fax : 022 26 39 31

## TABLE DES MATIERES

	PAGE
<b>AVANT PROPOS</b>	4
<b>BREF HISTORIQUE</b>	5
<b>PARTIE I - MILIEU NATUREL ET HUMAIN</b>	6
<b>1- Milieu naturel</b>	7
1 - 1 - Situation géographique	7
1 - 2 - Superficie	7
1 - 3 - Relief	7
1 - 4 - Climat	8
1 - 5 - Découpage administratif	8
<b>2 - Milieu humain</b>	10
2 - 1 - Population et ménages	10
2 - 2 - Distribution spatiale de la population	12
2 - 3 - Evolution de la population des provinces et préfectures	12
2 - 4 - Caractéristiques démographiques	13
2 - 4 - 1 - Structure de la population par milieu de résidence	13
2 - 4 - 2 - Structure de la population par sexe et par âge	14
2 - 4 - 3 - Etat matrimonial et nuptialité	15
2 - 4 - 4 - Fécondité	16
2 - 4 - 5 - Perspectives démographiques	16
2 - 5 - Caractéristiques socio-économiques	17
2 - 5 - 1 - Analphabétisme	17
2 - 5 - 2 - Activité	18
2 - 5 - 3 - Chômage	19
<b>PARTIE II - SECTEURS ECONOMIQUES ET FINANCIERS</b>	20
<b>1 - Agriculture</b>	21
1 - 1 - Statut foncier, taille des exploitations agricoles et utilisation des terres	21
1 - 2 - Organisation professionnelle	23
1 - 3 - Production agricole	23
1 - 4 - Elevage	24
1 - 5 - Abattages contrôlés	25
1 - 6 - Forêts	25
<b>2 - Industrie</b>	26
2 - 1- Poids de l'industrie	26
2 - 2 - Structure du tissu industriel	27
2 - 3 - Evolution des grandeurs industrielles	28
2 - 4 - Grandeurs industrielles	30
2 - 5 - Zones industrielles nouvellement créées	31
<b>3 - Pêche Maritime</b>	33
3 - 1 - Infrastructure d'accueil	33
3 - 2 - Captures	33
3 - 3 - Valorisation des produits de la mer	34
3 - 4 - Problèmes	34

<b>4 - Tourisme</b>	36
4 - 1 - Capacité hôtelière	36
4 - 2 - Nuitées touristiques	37
4 - 3 - Autres potentialités touristiques	37
<b>5 - Secteur financier</b>	39
5 - 1 - Banques commerciales	39
5 - 2 - Sociétés d'assurances et de réassurances	40
5 - 3 - Bourse des Valeurs	41
<b>6- Finances publiques locales</b>	44
6 - 1 - Recettes fiscales	44
6 - 2 - Budgets préfectoraux	44
6 - 3 - Budgets des communes	45
<b>7 - Energie</b>	48
7 - 1 - Raffinage du pétrole brut	48
7 - 2 - Production d'énergie électrique	48
<b>8 - Artisanat</b>	49
<b>PARTIE III - INFRASTRUCTURES DE BASE</b>	51
<b>1 - Electrification</b>	52
1 - 1 - Raccordement des logements au réseau électrique	52
1 - 2 - Ventes d'énergie électrique	52
<b>2 - Eau potable</b>	54
2 - 1 - Alimentation en eau potable	54
2 - 2 - Consommation d'eau potable	55
<b>3 - Assainissement</b>	56
3 - 1 - Assainissement Solide	56
3 - 2 - Assainissement Liquide	57
3 - 3 - Problèmes	57
<b>4 - Transport</b>	59
4 - 1 - Réseau routier	59
4 - 2 - Infrastructure portuaire	59
4 - 3 - Aéroports	60
4 - 4 - Transport ferroviaire	60
4 - 5 - Transport urbain	61
4 - 5 - 1 - Bref historique	61
4 - 5 - 2 - Transports privés par autobus	62
4 - 5 - 3 - Transports par Taxis	62
4 - 5 - 4 - Transport clandestin	63
4 - 5 - 5 - Parc automobile	63
4 - 5 - 6 - Accidents de la circulation	64
4 - 5 - 7 - Problèmes	65
<b>5 - Poste et Télécommunications</b>	66
5 - 1 - Etablissements postaux	66
5 - 2 - Télécommunications	67
5 - 3 - Information	68

<b>PARTIE IV - SECTEURS SOCIAUX</b>	69
<b>1 - Education Nationale</b>	70
1 - 1 - Enseignement préscolaire	70
1 - 2 - Enseignement primaire public	71
1 - 3 - Enseignement primaire privé	73
1 - 4 - Enseignement secondaire public (collège)	74
1 - 5 - Enseignement secondaire qualifiant	75
1 - 6 - Enseignement supérieur public	76
1 - 7 - Enseignement supérieur privé	78
<b>2 - Formation professionnelle</b>	80
2 - 1 - Infrastructure	80
2 - 2 - Stagiaires en formation	81
2 - 3 - Départements formateurs	82
2 - 4 - Lauréats des établissements publics	83
<b>3 - Santé</b>	84
3 - 1 - Infrastructure sanitaire	84
3 - 2 - Personnel médical	86
3 - 3 - Personnel paramédical	87
3 - 4 - Chirurgiens dentistes	88
3 - 5 - Pharmaciens	88
<b>4 - Jeunesse et sports</b>	89
4 - 1 - Maisons de jeunes	89
4 - 2 - Clubs sportifs licenciés par les fédérations	90
4 - 3 - Associations sportives et culturelles	90
4 - 4 - Terrains et salles de sport	91
4 - 5 - Foyers féminins	92
4 - 6 - Jardins d'enfants	92
<b>5 - Culture</b>	93
<b>6 - Justice</b>	94
<b>7 - Entraide Nationale</b>	96
7 - 1 - Centres d'éducation et de formation	96
7 - 2 - Maisons d'enfants	96
7 - 3 - Garderies	96
7 - 4 - Etablissements de bienfaisance	97
<b>8 - Habitat</b>	98
8 - 1 - Situation de l'habitat	98
8 - 2 - Conditions d'habitation des ménages	99
8 - 3 - Activité de construction	101
8 - 4 - Contraintes	104
<b>9 - Urbanisme et Environnement</b>	105

## *AVANT PROPOS*

**P**our une répartition spatiale équilibrée du développement économique et social, le Maroc, depuis le début des années 1970, a mis en œuvre une politique de développement régional et de décentralisation progressive. Dans ce cadre, il y'a lieu de mentionner qu'en 1976 le Maroc était parmi les tous premiers Etats à mettre en œuvre une politique des collectivités locales « Charte Communale 1976 ». A partir de 1992, et pour consolider davantage les efforts déployés en matière de régionalisation permettant une meilleure participation de la population à l'œuvre du développement, la région est devenue une collectivité locale à part entière « dahir 2 Avril 1997 ».

**D**e sa part, et pour contribuer au développement de la région , la Direction Régionale du Plan du Grand Casablanca, relevant du Haut Commissariat au Plan, s'est engagée d'une façon régulière à l'élaboration d'une monographie régionale afin de mettre à la disposition des décideurs des statistiques fiables et actualisées.

**U**ne telle étude essaie modestement de présenter un travail assez synthétique de la Région du Grand Casablanca tout en mettant en évidence les potentialités, les atouts et éventuellement certaines contraintes entravant le développement de la région.

**I**l s'agit de présenter la région à travers les données des principaux aspects notamment :

- Aspect démographique ;
- Aspect Social ;
- Aspect économique ;
- Aspect financier ;
- Les infrastructures de base.

**L**a Direction Régionale du Plan du Grand Casablanca tient à remercier vivement tous les responsables ayant collaboré à la réalisation de cette monographie (Administrations, Organismes privés.....).

---

---

## BREF HISTORIQUE

---

---

L'histoire de l'édification de la ville de Casablanca demeure peu connue. Cette cité qui portait avant le nom d'ANFA a été bâtie d'après certains historiens par les Zénètes d'origine berbère. En effet, plusieurs chroniqueurs et géographes ont révélé l'existence d'un comptoir appelé Anfa comme port où des bateaux venaient chercher de l'orge et du blé de la plaine de la Chaouia.

Détruite par les Portugais vers le milieu du 15<sup>ème</sup> siècle, la cité est tombée dans l'oubli pendant près de trois siècles; et ce n'est que vers le 18<sup>ème</sup> siècle que la ville est sortie de ses cendres sous le règne du Sultan Sidi Mohamed Ben Abdellah. Il construisit alors un rempart pour protéger la cité contre les invasions maritimes et baptisa la cité sous le nom de "Dar El Beida".

Depuis 1789, date de construction de son petit port, des relations commerciales avec l'Europe et l'Amérique prennent des proportions importantes faisant de la ville de Casablanca un comptoir privilégié sur l'océan atlantique.

Dès 1913, sous le régime du protectorat, une impulsion importante est donnée à la ville de Casablanca et ce par la construction de la nouvelle cité et une infrastructure de base : port, aéroport, réseau routier, voie ferrée ...etc.

Des activités économiques se sont développées dans la ville au fil des années. Elles étaient auparavant de nature commerciale et se sont transformées par la suite en activités industrielles et financières. Dorénavant, la région du Grand-Casablanca constitue le premier pôle commercial, industriel et financier du Royaume.

L'édification de la mosquée Hassan II, donna à Casablanca une dimension spirituelle, religieuse et touristique.

Les grands chantiers lancés par sa Majesté Mohammed VI que dieu le glorifie depuis son intronisation vise à consolider davantage les efforts concernant l'amélioration des conditions de vie du citoyen casablancais.

---

---

# **PREMIERE PARTIE**

---

---

## **MILIEU NATUREL ET HUMAIN**

---

---

# 1- MILIEU NATURE

---

---

## 1-1- Situation géographique

La Région du Grand Casablanca est située sur la côte Atlantique, au Centre Ouest du Maroc. Elle est délimitée par:

- l'Océan Atlantique à l'Ouest ;
- La région de Chaouia - Ourdigha au Nord, à l'Est et au Sud ( Province de Settat à l'Est et au Sud et Province de Ben Slimane au Nord).

## 1-2- Superficie

La région du Grand Casablanca s'étend sur une superficie de 1140,54 km<sup>2</sup>. La superficie urbanisée est de 227,82 Km<sup>2</sup>, soit 18,76%. Au début des années 1980, les surfaces urbanisées couvraient environ 100, 0 Km<sup>2</sup>.

## 1-3 - Relief

Il se compose de :

- Plaines et plateaux avec de petites collines éparpillées dans le territoire limitrophe de la ville de Casablanca ;
- Un littoral de près de 98 km de long ;

Le sol est diversifié: Tirs dans la majeure partie de l'espace rural et sableux dans la zone littorale.

Les cours d'eau qui drainent la région sont des rivières de faible importance quant au volume d'eau apporté. On y trouve Oued El Malleh qui déverse près de la ville de Mohammedia, Oued Nfifikh à Mansouria et Oued Hassar dans la Commune Rurale d' Echchlalate.

La forêt couvre 4 092 ha dans la région du Grand Casablanca, soit un taux de couverture de 3,4% et environ 10 m<sup>2</sup> par habitant.



## 1-4- Climat

Le climat de la région du Grand-Casablanca est de type océanique: doux et pluvieux en Hiver et humide et tempéré en Eté avec absence de gelée en hiver et forte humidité durant l'année. La température minimale est de 7 degré et maximale de 27 degré.

Quant à la pluviométrie, elle est variable d'une année à l'autre. Son évolution durant les dernières années était comme suit (en mm):

Station	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-003	2003-2004
Météorologique					
Casablanca	264,2	337,5	368,2	484,8	485,1
Variation en %	-18.3 %	+27.6	+9.1	+31.7	+0.06

Source: Service national de la météo

## 1-5- Découpage administratif

La région du Grand-Casablanca a été créée par la loi n° 47-97 relative à l'organisation de la région (dahir n°1-97-84 du 2 Avril 1997 et décret n°2-97-246 du 17 août 1997) fixant le nombre des régions, leur compétence territoriale ainsi que le nombre de conseillers à élire pour le conseil régional.

La région du Grand Casablanca a connu plusieurs découpages administratifs au cours des années 1981, 1985, 1990, 1998 et 2003. Selon le dernier découpage de 2003, la région du Grand Casablanca se compose de :

- La préfecture de Casablanca (Englobe 8 préfectures des arrondissements) ;
- La préfecture de Mohammedia ;
- La Province de Mediouna ;
- La Province de Nouaceur.

Ces préfectures et provinces sont découpées en :

- 16 Arrondissements ;
- 6 Municipalités ;
- 10 Communes Rurales.

## Découpage Administratif

Préfecture ou Province	Arrondissement	Municipalité	Communes Rurales	Total
Préfecture des arrondissements d'Ain Chock	1	-	-	1
Préfecture des arrondissements de Hay Hassani	1	-	-	1
Préfecture des arrondissements d'Al Fida Mers Sultan	2	-	-	2
Préfecture des arrondissements de Ben Msik	2	-	-	2
Préfecture des arrondissements de Casablanca Anfa	3	-	-	3
Municipalité Mechouar Casablanca	-	1	-	1
Préfecture des arrondissements de Moulay Rchid-Sidi Othmane	2	-	-	2
Préfecture des arrondissements de Sidi Bernoussi	2	-	-	2
Préfecture des arrondissements d'Ain Sebâa-Hay Mohammadi	3	-	-	3
Préfecture de Mohammedia	-	2	4	6
Province de Mediouna	-	2	3	5
Province de Nouaceur	-	1	3	4
<b>Total</b>	<b>16</b>	<b>6</b>	<b>10</b>	<b>32</b>

---

---

## 2 - MILIEU HUMAIN

---

---

### 2-1- Population et ménages

En 2004, année du dernier recensement, la région du Grand Casablanca comptait 3 631 061 habitants ; soit 12,1% de la population nationale.

La population du Grand Casablanca s'est accrue au rythme de 1,5% entre 1994 et 2004 enregistrant ainsi une augmentation de 504 276 personnes en dix ans.

Entre 1960 et 2004, la population du Grand Casablanca a triplé en passant respectivement de 1,07 à 3,63 millions de personnes.

#### L'évolution de la population de la Région selon le RGPH

Année	Nombre d'Habitants
1960	1 070 359
1971	1 718 921
1982	2 470 434
1994	3 126 785
2004	3 631 061

Source : RGPH 1960, 1971, 1982, 1994, 2004

Le taux d'accroissement annuel moyen a passé de 4,4% entre 1960 et 1971 à 1,5% entre 1994 et 2004. Cette baisse est le résultat notamment de la chute des niveaux de la fécondité et la baisse des flux migratoires.

Le tableau ci- après retrace l'accroissement de la population de 1960 à 2004.

Année	Taux d'accroissement Annuel moyen en %
1960	-
1971	4,4
1982	3,4
1994	2,0
2004	1,5

La région du Grand Casablanca compte 762 242 ménages en 2004 engendrant ainsi une taille moyenne de 4,76 personnes par ménage. Comparé à l'effectif obtenu au recensement précédent qui était de 571 711, il se dégage une augmentation annuelle moyenne de 19 000 ménages par an.

## Répartition de la population selon la province et la préfecture

Année : 2004

Préfecture d'Arrondissement Ou Province	Commune ou Arrondissement	Population	Ménages	Superficie en km2(*)	Densité hab./km2
<b>Préfecture des Arrondissements</b>					
Aïn Chock	Total	253 600	50 790	28,89	8 778
	Ain Chock	253 600	50 700	28,89	
Hay Hassani	Total	323 944	70 801	25,91	12 503
	Hay Hassani	323 944	70 801	25,91	
AL Fida - Mers Sultan	Total	332 682	72 244	7,44	44 715
	Al Fida	186 754	38 939	3,79	
	Mers sultan	145 928	33 305	3,65	
Ben Msik	Total	285 879	56 042	10,27	27 836
	Ben Msik	163 052	31 942	3,11	
	Sbata	122 827	24 100	7,16	
Casa-Anfa	Total	494 851	119 910	37,5	13 196
	Anfa	95 539	22 420	15,26	
	EL Maarif	180 394	44 048	12,40	
	Sidi Belyout	218 918	53 442	9,84	
Mechouar Casablanca M My Rachid - Sidi Othmane	Total	3 365	729	0,46	7 315
	Total	384 607	73 188	13,38	28 745
Sidi Bernoussi	Moulay Rachid	207 624	39 234	7,07	
	Sidi Othmane	176 983	33 954	6,31	
	Total	454 577	91 591	38,59	11 779
Ain Sebâa -Hay Mohammadi	Sidi Bernoussi	165 324	33 562	12,30	
	Sidi Moumen	289 253	58 029	26,29	
	Total	416 300	86 190	26,7	15 592
	Ain Sebâa	155 489	30 519	15,32	
	Assoukhour Assaouda Hay Mohammadi	104 310 156 501	23 044 32 627	7,18 4,20	
<b>Préfecture de Mohammedia</b>					
	Total	322 286	65 684	280,75	1 148
	Mohammedia	188 619	39 154	34,03	
	Ain Harrouda	41 853	8 417	23,97	
	Ben Yakhlef	29 723	5 975	54,25	
	Echchallalate	40 311	7 970	63,92	
	Sidi Moussa Ben Ali CR	9 368	1 666	41,09	
	Sidi Moussa Majdoub CR	12 412	2 502	63,49	
	<b>Province de Mediouna</b>				
	Total	122 851	24 538	223,67	549
	Mediouna ( M)	14 712	2 958	3,01	
	TIT Mellil ( M)	11 710	2340	9,44	
	Al Majjatia od Taleb CR	23 322	4711	92,67	
	Lahraouyine CR	52 862	10806	17,29	
	Sidi Hajjaj Od Hassar CR	20 245	3723	101,26	

## Répartition de la population Selon la province et la préfecture (Suite)

Préfecture d'Arrondissement Ou Province	Commune ou Arrondissement	Population	Ménages	Superficie en km2(*)	Densité hab./km2
Province de Nouaceur	Total	236 119	50 535	446,98	528
	Nouaceur (M)	12 696	2 349	58,99	
	Bouskoura (CR)	92 259	19 709	127,55	
	Dar Bouazza (CR)	115 367	25 507	127,57	
	Ouled Salah (CR)	15 797	2 970	132,87	
Total Région		3 631 061	762 242	1140,54	3 184
Population Urbaine		3 325 539	698 883		
Population Rurale		305 522	63 359		

Source: RGP 2004

(\*) Agence Urbaine de Casablanca  
M : Municipalité ; CR : Commune rurale.

### 2-2- Distribution spatiale de la population

La densité de la population au sein de la région du Grand Casablanca s'élève à 3 184 habitants par Km<sup>2</sup>. Toute fois, cette répartition spatiale est inégale; les préfectures se retrouvant au cœur de la ville du Casablanca en l'occurrence les préfectures de Casa Anfa et Al Fida Mers Sultan sont les plus densément peuplées et concentrent le quart des habitants urbains bien qu'elles n'occupent que près de 4% de la superficie totale de la région.

La répartition de la population rurale connaît elle aussi une concentration ; plus que le tiers de cette population est localisé dans la commune de Dar Bouaza.

### 2-3- Evolution de la population des provinces et préfectures

Durant la période 1994-2004, l'évolution de la population à l'intérieur des préfectures a été marquée par des rythmes différents. Si certaines préfectures ont vu leur population se maintenir, cas de la préfecture Ain Sebaa- Hay Mohammadi ou décroître légèrement, cas de la préfecture Casa Anfa, d'autres voyaient leur population s'accroître à un rythme plus accéléré.

Ce sont les préfectures et les provinces situées à la périphérie de la région qui ont réalisé le taux de croissance le plus élevé. L'existence des réserves foncières sont les principales raisons de cet accroissement.

## Evolution de la population selon la province et la préfecture

Préfectures et provinces	1994		2004		Taux d'accroissement en %
	Population	%	Population	%	
Ain Chock	188 118	6	253 600	7	3
Hay Hassani	235 134	7,5	323 944	8,9	3,3
AL Fida Derb Soltan	386 700	12,4	332 682	9,1	-1,5
Ben Msik	325 408	10,4	285 879	7,9	-1,3
Casa-Anfa	525 722	16,8	494 851	13,6	-0,6
Municipalité Mechouar	3 956	0,1	3 365	0,1	-1,6
My Rachid	351 104	11,2	384 607	10,6	0,9
Sidi Bernoussi	287 815	9,2	454 577	12,5	4,7
Ain Sebâa -Hay Mohammadi	413 168	13,2	416 300	11,5	0,1
Mohammedia	257 001	8,2	322 286	8,9	2,3
Mediouna	62 609	2	122 851	3,4	7
Nouaceur	90 050	2,9	236 119	6,5	10,1
<b>Total Région</b>	<b>3 126 785</b>	<b>100</b>	<b>3 631 061</b>	<b>100</b>	<b>1,5</b>

Source R.G.P.H. 1994 et R.G.P.H. 2004

### 2-4- Caractéristiques démographiques

#### 2-4-1- Structure de la population par milieu de résidence

La région du Grand Casablanca est prédominance urbaine. Ainsi, le taux d'urbanisation est de 91,2% contre 55% au niveau national.

Avec 3 325 539 habitants en milieu urbain, la région du Grand Casablanca concentre 20,2 % de la population urbaine nationale.

Quant aux communes rurales, elles abritaient 305 522 habitants ; soit 8,4% de la population de la région et 2,3% par rapport au niveau national.

#### Répartition de la population par milieu de résidence

Préfectures et Provinces	Urbain		Rural	
	Population	%	Population	%
Ain Chock	253 600	7.6		-
Hay Hassani	323 944	9.7	-	-
AL Fida Derb Soltan	332 682	10.0	-	-
Ben Msik	285 879	8,6	-	-
Casa-Anfa	494 851	14,9	-	-
Municipalité Mechouar	3 365	0,1	-	-
My Rachid	384 607	11,6	-	-
Sidi Bernoussi	454 577	13.7	-	-
Ain Sebâa -Hay Mohammadi	416 300	12.5	-	-
Mohammedia	241 962	7.3	80 324	26.3
Mediouna	73 683	2.2	49 168	16.1
Nouaceur	60 089	1.8	176 030	57.6
<b>Total Région</b>	<b>3 325 539</b>	<b>100.0</b>	<b>305 522</b>	<b>100.0</b>

Source : Direction de la Statistique RG PH 2004

Le taux d'urbanisme a été marqué par une régression durant la dernière décennie; passant de 94,4% à 91,6% à cause du doublement de la population rurale. Ce phénomène mérite une attention particulière puisqu'il s'agit notamment d'un exode en sens inverse du milieu urbain vers le milieu rural.

Les causes essentielles de cet exode résident dans la crise du logement qu'a connue la ville de Casablanca et qui s'est traduite par le développement de l'habitat non réglementaire dans les zones rurales proches de Casablanca en particulier les communes rurales de Dar Bouaza et Bouskoura.

Le tableau ci-après retrace l'évolution de la population du Grand Casablanca par milieu de résidence de 1960 à 2004 et mis en évidence l'accroissement du taux d'urbanisme au cours de cette période.

**Evolution de la population par milieu de résidence  
De 1960 à 2004**

RGPH	Urbain	%	Rural	%	Total
1960	1 000 287	93,5	70 072	6,5	1 070 359
1971	1 612 459	93,8	106 462	6,2	1 718 921
1982	2 312 177	93,6	158 257	6,4	2 470 434
1994	2 953 224	94,4	173 561	5,6	3 126 785
2004	3 325 539	91,6	305 522	8,4	3 631 061

#### **2- 4-2 - Structure de la population par sexe et par groupe d'âge**

En 2004, la population du Grand Casablanca est composée de 49,3% d'hommes et 50,7% de femmes.

C'est une population essentiellement jeune. En effet, le ¼ de la population ont moins de 15 ans et plus de la moitié ne dépasse pas les 30 ans.

Ces proportions ont baissé entre 1994 et 2004 suite à la baisse de la natalité et de la mortalité. Par contre, la proportion des personnes en âge d'activité (âgées de 15 à 59 ans) est passée de 63,6% en 1994 à 66,3% en 2004.

Parallèlement, on assiste aussi à un vieillissement relatif de la population; la proportion des personnes âgées de 60 ans et plus est passée de 6,5% en 1994 à 7,7% en 2004.

**Répartition de la population par sexe et groupes d'âge (en%)**

Groupes d'âge	1994			2004		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Moins de 15 ans	30,6	23,4	29,9	26,5	25,2	25,9
15 à 59 ans	63,4	63,8	63,6	66,2	66,4	66,3
60 ans et plus	6,3	6,8	6,5	7,3	8,4	7,8
Total	100,0	100,0	100,0	100	100	100

Source : Direction de la Statistique (CERED)

## 2- 4-3 - Etat matrimonial et nuptialité

Sur 2,69 millions de personnes âgées de 15 ans et plus, près de 49,8% de personnes se sont déclarés mariées en 2004 contre 48,0% en 1994. Parallèlement, le taux de célibat a été marqué par une tendance à la baisse durant la même période en passant de 44,1% à 42,2%.

L'effectif des divorcés a diminué de la moitié et le nombre des veufs a plus que doublé. Le veuvage a concerné beaucoup plus les femmes que les hommes puisqu'une femme sur dix est déclarée veuve.

### Evolution de la population âgée de 15 ans et plus Selon l'état matrimonial entre 1994 et 2004

Année et Sexe	1994			2004		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Célibataires	50,3	38,1	44,1	47,6	37,0	42,2
Mariés	48,1	47,9	48,0	50,7	49,0	49,8
Divorcés	0,7	9,8	5,3	1,0	3,9	2,5
Veufs	1,0	4,2	2,6	0,8	10,1	5,5

Source : RGPH 1994 et R.G.P.H. 2004

Par ailleurs, le taux du célibat définitif, considéré comme un état exceptionnel auparavant, est passé de 2,0% en 1994 à 4,7% en 2004 de la population à l'âge de 55 ans. Chez les femmes, ce taux est passée de 0,9% en 1994 à 5,2% en 2004 contre respectivement 3,1% et 4,2% chez les hommes.

### Répartition du taux de célibat à 55 ans par sexe et par Milieu de résidence

\*

Année et Milieu	1994			2004		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Masculin	3,2	1,8	3,1	4,3	2,6	4,2
Féminin	1,0	0,3	0,9	5,3	3,0	5,2
Total	2,0	1,1	2,0	4,8	2,8	4,7

Source : RGPH 1994 et 2004

En outre, l'âge au premier mariage a franchi le cap de 30 ans en 2004. L'analyse par sexe révèle qu'entre les deux derniers recensements (1994 et 2004) l'âge au premier mariage pour les hommes a enregistré une augmentation d'un an contre un faible recul pour le sexe féminin.

D'autre part, les ruraux continuent de se marier relativement plus jeunes que les citadins, les âges sont respectivement de 26,9 et 30,7 ans en 2004 contre 26,6 ans et 29,8 et par hommes.



### Répartition de l'âge au premier mariage par sexe et par milieu de résidence entre 1994 et 2004

Année et Milieu	1994			2004		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Masculin	31,9	28,9	31,7	33,0	29,5	32,7
Féminin	28,1	24,3	28,0	28,3	24,2	27,9
Total	29,8	26,6	29,8	30,7	26,9	30,2

Source : RGPH 1994 et 2004

#### 2-4-4- Fécondité

L'un des instruments de mesure de la fécondité et de son évolution est l'indice synthétique de fécondité. Il donne le nombre d'enfants par femme. Au niveau de la région du Grand Casablanca, cet indice a connu une régression légère durant la période 1994/ 2004 passant respectivement de 2,2 à 1,9 enfants.

La ventilation de cet indice par milieu de résidence entre 1994 et 2004 se présente comme suit :

Année	1994	2004
Urbain	2,2	1,8
Rural	3,3	3,0
Ensemble Région	2,2	1,9

Source : RGPH 1994 et 2004

En somme, le niveau de fécondité en milieu urbain reste inférieur à celui du national (2,5 enfants). Cependant, les femmes en milieu rural de la région procréent plus que leurs homologues en milieu urbain (3 contre 1,8 enfant).

#### 2-4-5-Perspectives démographiques:le temps de doublement de la population

La Région du Grand Casablanca connaît un recul de la fécondité qui est dû à plusieurs facteurs. Il s'agit notamment de l'éducation et l'emploi de la femme, le recul de l'âge au premier mariage, l'utilisation massive des moyens contraceptifs, et la crise du logement. De ce fait, la population du Grand Casablanca ne s'accroît plus qu'à un rythme moyen de 1,5% annuellement.

Si ce taux d'accroissement démographique actuel se maintient, la Région de Casablanca doublerait son effectif en 46 ans, c'est à dire aux environs de 2050.

## 2-5- Les caractéristiques socio-économiques

### 2-5-1- Analphabétisme

En 2004, le quart de la population âgée de 10 ans et plus ne savent ni lire ni écrire dans la région du Grand Casablanca, en terme d'effectif, il s'agit d'un peu plus de 752 000 personnes.

L'analphabétisme affecte nettement le milieu rural puisque 2 personnes sur cinq sont analphabètes contre un peu plus d'une personne sur cinq pour l'urbain.

Par sexe, une femme citadine sur trois ne sait ni lire ni écrire contre un sur sept chez les hommes citadins. En milieu rural, une femme sur deux est analphabète contre trois sur dix pour les hommes

**Taux d'analphabétisme (en %) selon le sexe  
et le milieu de résidence en 1994 et 2004**

Sexe Milieu	1994			2004		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Urbain	19,3	40,1	29,9	14,9	32,1	23,7
Rural	40,1	66,9	53,2	29,4	52,7	40,7
Ensemble	20,2	41,1	30,9	16,1	33,6	25,0

Source : RGPH 1994 et 2004

Quoique relativement élevé, le taux d'analphabétisme a connu une régression de quatre points durant la période 1994-2004, selon le sexe et le milieu. Ce taux est passé de 30,9% en 1994 à 25,0% en 2004.

Ce phénomène est inégalement réparti selon les âges, il affecte beaucoup plus les anciennes générations. Le taux d'analphabétisme augmente au fur et à mesure que l'âge augmente pour atteindre un taux plafond de 57,8% pour les personnes âgées de 50 ans et plus.

**Taux d'analphabétisme (en %) selon les grands  
groupes d'âges et le sexe**

Groupe d'âges	Masculin	Féminin	Ensemble
10- 14 ans	1,9	3,4	2,7
15- 24 ans	6,7	14,3	10,5
25- 34 ans	10,8	23,9	17,5
35- 49 ans	18,4	39,7	29,4
50 ans et plus	39,0	75,5	57,8
Ensemble	16,1	33,6	25,0

Source : RGPH 2004

## 2-5-2- Activité

La population active est estimée à près de 1 478 807 personnes en 2004 ; avec une domination du sexe masculin puisque sur dix personnes actives on en compte que 3 femmes actives.

En 2004, près de 41% de la population de la région est active. Ce taux est de 24,8% chez les hommes et de 57,5% chez les femmes.

### Evolution des taux d'activité selon le sexe, l'âge et le milieu de résidence

Sexe et Milieu	Masculin		Féminin		Ensemble	
	1994	2004	1994	2004	1994	2004
Urbain	55,3	57,4	24,5	25,6	39,7	41,2
Rural	55,2	57,9	11,7	15,5	33,9	37,2
Total	55,3	57,5	24,0	24,8	39,4	40,9

Source : RGPH 2004

Entre 1994 et 2004, le taux d'activité s'est accru de 1,9 point en passant de 39,4% à 40,9%. Les écarts entre les sexes et milieux de résidence restent les mêmes.

Pour les hommes, le taux d'activité dépasse les 94% à partir de 25 ans et ne baisse que vers l'âge de la retraite. Par contre, chez les femmes, ce taux atteint son niveau maximum à la tranche d'âge de 25-29 ans, et décroît dès l'âge de 40 ans.

### Taux d'activité selon le groupe quinquennal d'âge et le sexe en %

Groupe d'âge	Masculin	Féminin	Ensemble
15-19 ans	34.4	22.9	28.6
20-24 ans	73.3	43.3	58.2
25-29 ans	94.3	50.3	71.7
30-34 ans	97.6	44.7	70.5
35-39 ans	98.0	40.3	67.9
40-44 ans	97.8	36.0	65.7
45-49 ans	96.6	30.8	63.6
50-54 ans	93.6	22.4	59.4
55-59 ans	84.3	14.9	49.3
60 ans et plus	25.8	3.5	13.7

Source : RGPH 2004

Au niveau de la situation dans la profession, c'est le salariat qui prédomine dans la région avec plus de 7 actifs sur dix, suivi par la part des actifs indépendants avec 2 sur dix.

**Taux d'activité selon la situation  
dans la profession**

Situation dans la profession	Urbain	Rural	Ensemble
Employeur	2,9	1,9	2,8
Indépendant	20,1	27,5	20,6
Salarié	74,5	63,8	73,7
Aide familiale	1,4	4,1	1,6
Apprenti	1,1	2,7	1,2

Source : RGPH 2004

### 2-5-3- Chômage

Les structures économiques dans la région du Grand Casablanca, bien qu'elles soient importantes, n'arrivent pas à absorber tout l'effectif des personnes en âge d'activité à la recherche d'un travail. Selon les résultats de l'enquête nationale sur l'emploi en 2004, le taux de chômage enregistré dans la région est de 21,6% contre 10,8% à l'échelle nationale.

Le chômage urbain touche aussi bien les hommes que les femmes avec des taux presque équivalents. Par contre, en milieu rural, ce taux est inégalement réparti entre les deux sexes.

**Taux de chômage par sexe  
et par milieu en %**

Année 2004

Milieu	Masculin	Féminin	Ensemble
Urbain	21,7	21,9	21,7
Rural	17,1	11,7	16,1
Total Région	21,6	21,7	21,6
Total National	10,6	11,4	10,8

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2005

---

---

# DEUXIEME PARTIE

---

---

## **SECTEURS ECONOMIQUES ET FINANCIERS**

---

---

# 1 - AGRICULTURE

---

---

Bien que la région du Grand Casablanca soit le centre industriel, commercial et Financier du Royaume, l'agriculture reste un secteur non négligeable.

## 1-1- Statut foncier, taille des exploitations agricoles et utilisation des terres

### 1-1- 1- Statut foncier des terres

Le statut foncier, la taille des exploitations agricoles et l'utilisation des terres constituent les facteurs essentiels de tout développement agricole. Ainsi un statut foncier anarchique, des tailles très réduites constituent un obstacle incontournable à toute utilisation rationnelle des facteurs susceptibles d'induire la croissance agricole.

Pour la région du grand Casablanca, le statut des terres est à concurrence de 81% melk et 18% du domaine privé de l'Etat (DPE) ce qui donne à la région un avantage considérable par rapport aux autres régions du royaume.

#### Superficies agricoles selon le statut Foncier des terres

Statut foncier	Superficie en ha	%
Melk	70414	81
Collectif	729	1
D.P.E.	15753	18
Total	86896	100

Source : Recensement agricole, Direction provinciale de l'agriculture de Casablanca

### 1-1- 2- Taille des exploitations

Parmi les problèmes que l'agriculture de la région connaît, il y a lieu de citer la faiblesse de la taille des exploitations. En effet, 83 % des exploitations ont moins de 10 ha et seulement 1,8% des exploitations ont 50 ha et plus. De même, 63% des exploitations ont une taille de moins de 5 ha et que la taille moyenne de ces 63% des exploitations est de 2,33 ha.

Cependant, la région se situe à un niveau avantageux par rapport aux autres régions du Maroc où 71% des exploitations agricoles ont une superficie inférieure à 5 ha et que la taille moyenne des exploitations agricoles est à peine 1,97 ha.

## Répartition des exploitations agricoles selon la taille

Taille	Superficie agricole utile		Nombre d'exploitants	
	Superficies en ha	%	Nombre	%
0 à moins de 5 ha	12072	20,4	5171	63,0
5 à moins de 10 ha	10888	18,4	1642	20,0
10 à moins de 20 ha	12368	20,9	886	10,8
20 à moins de 50 ha	10948	18,5	361	4,4
50 à moins de 100 ha	7101	12,0	115	1,4
100 ha et plus	5799	9,8	33	0,4
<b>Total</b>	<b>59176</b>	<b>100,0</b>	<b>8208</b>	<b>100,0</b>

Source : Recensement agricole, Direction provinciale de l'agriculture de Casablanca

### 1-1-3 - Utilisation des terres

La superficie des terres ensemencées est de 61 593 hectares durant la campagne agricole 2003-2004, environs plus que la moitié de la superficie totale utilisée. Ces terres ensemencées ont enregistré un accroissement de 52% par rapport à 2002-2003, soit un gain de 21 065 ha en une année.

Par ailleurs, il y a lieu de signaler que la part des terres de parcours et des terres incultivables est de 39%.

### Evolution de l'utilisation des terres dans la région

Utilisation des terres	En Ha		
	2002-2003	2003-2004	Variation en %
Terres ensemencées	40 528	61 593	51,9
Jachères	4 637	6 281	35,4
Arbres fruitiers	-	213	-
Forêts	3 532	4 092	15,8
Parcours et Terres incultivables	38 168	45 432	19,0
<b>Total</b>	<b>86 896</b>	<b>117 611</b>	<b>35,3</b>

Source : Direction provinciale de l'agriculture de Casablanca

## 1-2- Organisation professionnelle

La région du Grand Casablanca compte 24 coopératives agricoles contre 22 en 1997/1996.

### Répartition des coopératives par activité agricole

Coopératives agricoles	2003-2004
Réforme agricole	6
Outillage agricole	0
Transport de viande	1
Collecte de lait	8
Aviculture	0
Apiculture	0
Approvisionnement	4
Primeurs	0
Autre	5
Total	24

Source : Direction provinciale de l'agriculture de Casablanca

## 1- 3- Production agricole

Les céréales, les légumineuses et les maraîchages constituent les principales productions agricoles dans la région du Grand Casablanca.

Concernant l'évolution de la production agricole, les céréales ont réalisé une hausse de 25% par rapport à la campagne 2002-2003, suivi de la production maraîchère avec 13,5% et les légumineuses avec 2,9%.

### Evolution des superficies ensemencées, des productions et des rendements des céréales et des légumineuses

Culture	2002 -2003			2003-2004			Evolution %		
	Sup	Prd	Rdt	Sup	Prd	Rdt	Sup	Prd	Rdt
Cereales	44,4	636	14,3	42,7	796	18,6	-3,8	+25,2	30,1
Légumineuses	1,4	34,9	24,3	1,3	35,9	27,0	-7,1	+2,9	11,1
Fourrages	10,3	1027,3	99,6	10,2	915,7	89,5	-0,9	-10,9	-10,1
Maraîchages	5,4	1111,4	204,9	5,1	1261,7	248,5	-5,6	+13,5	21,3

Source : Direction provinciale de l'agriculture de Casablanca  
Annuaire statistique Régional 2004

Superficie :1000 ha ; Production :1000 quintaux ; Rendements :qx /ha

Pour les céréales, le blé tendre occupe la première place avec 59,5% de la production totale céréalière en 2003- 2004, suivi de l'orge avec un peu plus du quart de la production durant la même campagne agricole.



## Superficie, production et rendements des principales cultures céréalières de la région

Culture	2002 -2003			2003-2004			Evolution %		
	Sup	Prd	Rdt	Supérieur	Prd	Rdt	Supérieur	Prd	Rdt
Blé tendre	13,5	217,4	16,1	24,6	473,3	19,2	82,2	117,7	19,3
Blé dur	2,6	34,6	13,3	5,9	93,1	15,6	126,9	169,1	17,3
Orge	12,0	316,8	26,4	11,4	212,7	18,7	-5	-32,9	-29,2
Mais	2,6	25,5	9,8	0,8	16,9	21,9	-69,2	-33,7	123,5
<b>Total</b>	<b>30,7</b>	<b>594,3</b>	<b>19,4</b>	<b>42,7</b>	<b>796</b>	<b>18,6</b>	<b>39,1</b>	<b>34,0</b>	<b>-4,1</b>

Source : Direction provinciale de l'agriculture de Casablanca. Annuaire statistique du Maroc 2004

Sup : ha , production en :1 000 qx, rend :q / ha

La production du blé tendre et du blé dur a plus que doublé en passant respectivement de 217,4 et 34,6 milles qx en 2002/03 à 473,3 et 93,1 milles qx en 2004/03. Par contre, la production du maïs a été marquée par une régression de 69% et la production de l'orge a reculé de 5% entre les mêmes compagnes agricoles.

### 1- 4- Elevage

La région du Grand- Casablanca, malgré l'étroitesse de son espace rural, dispose d'un effectif important de cheptel. En effet, la région possède près de 40 milles bovins et 150 milles têtes d'ovins. La race importée et croisée domine dans la région pour les bovins.

#### Effectif du cheptel dans la région du Grand Casablanca

Année	2003	2004	Variation en %
<b>Bovins</b>	<b>44 943</b>	<b>40 367</b>	<b>-10,2</b>
<b>Ovins</b>	<b>174 068</b>	<b>150 624</b>	<b>-13,5</b>
<b>Caprins</b>	<b>1117</b>	<b>1 985</b>	<b>+77,7</b>
<b>Equidés</b>	<b>12 199</b>	<b>10 941</b>	<b>-10,3</b>

Source : Annales Statistiques Régionaux 2003, 2004

Toutefois, durant l'année 2004, l'effectif e nombre des bovins s'est réduit de 10,2% par rapport à l'année précédente. Il en est de même pour les ovins qui a connu un recul de 13,5%. Par contre, l'effectif des caprins a connu un saut de 77,7%.

L'effectif des animaux de trait, et particulièrement les équidés reste relativement important et se situe aux environs de 11 milles têtes.

## 1-5- Abattages contrôlés

La région du Grand Casablanca dispose de quatre unités administratives d'abattages. En 2004, on enregistre un abattage de près de 149 milles têtes de bovins et près de 481 milles d'ovins. Le poids des abattages pour les bovins et les ovins sont respectivement de près de 15 et 3 milles tonnes contre 27 et 5 milles tonnes en 2000.

Par ailleurs, l'abattage clandestin et non contrôlé continue encore, à approvisionner la région de la viande, et ce malgré les efforts des pouvoirs publics pour enrayer ce phénomène.

### Abattages contrôlés dans la région du Grand Casablanca

Année	Bovins	Ovins	Caprins	Camelins
2000	154 603	377 236	1596	855
2002	236 727	516 832	1017	821
2003	175 866	458 312	1 051	953
2004	149 487	481 375	3 599	1 104

Source : Direction de l'agriculture et les Abattages municipaux

## 1 - 6 - Forêts

La Région du Grand Casablanca dispose d'une superficie de 4 092 ha de forêts provenant en totalité du reboisement, avec un taux de couverture de 3,2% du territoire de la région.

Il est à noter que 84,58% des forêts se trouve dans deux communes rurales à savoir Bouskoura (1 910 ha) et Mejjatia Ouled Taleb (1 550 ha), alors que le reste est réparti sur le territoire des communes de Dar Bouazza et Echchellate.

---

---

## **2 - INDUSTRIE**

---

---

La région du Grand Casablanca est une région industrielle par excellence. Cette activité historique ne cesse encore de se développer malgré les incitations préconisées par les pouvoirs publics pour la délocaliser hors région.

Par ailleurs, dans la région du Grand Casablanca, il y a lieu de distinguer trois types d'industries :

- Les petites et moyennes industries non polluantes implantées à l'intérieur des zones habitées arrivent à cohabiter avec la population. Cette industrie est éparpillée dans les localités des villes de Casablanca et de Mohammedia.
- Les petites et moyennes industries peu polluantes prévues dans des zones industrielles spéciales. Ce type d'industrie, créé auparavant dans les zones voisines de la ville ancienne, sont en train d'être englouties par les extensions de la ville et deviennent progressivement des industries gênantes.
- Les industries polluantes qui sont généralement des entreprises de grande taille. Ces industries, implantées dès le début à l'extérieur de la ville, risquent prochainement d'être gênantes et imposent leur redéploiement vers d'autres zones très loin de la population. L'aménagement de nouvelles zones industrielles pour pallier à ces difficultés s'imposent à tout moment.

### **2 - 1- Poids de l'industrie**

La région du Grand Casablanca, capitale économique du royaume, continue de renforcer sa position de leader dans l'industrie nationale. En effet, jusqu'à fin 2003, elle concentre 2865 établissements industriels, soit aux environs de 37% du total des établissements au niveau national. Ces établissements ont réalisé 48% de la production industrielle nationale et 49% de l'investissement national dans l'industrie de transformation.

Les exportations de la région représentent 35,8% du total des exportations nationales réalisées par les industries de transformation.

Par ailleurs, l'emploi total réalisé par l'industrie de transformation dans la région de Casablanca s'élève à 213 553 personnes ; soit 43,3% de l'emploi industriel national.

La Valeur ajoutée a dépassé la moitié de la valeur industrielle nationale avec 28 milliards de dh.

**Poids de l'industrie de la région  
dans l'industrie nationale**

Valeur en 10<sup>6</sup> DH      Année 2003

Grandeurs	Etablissement	Investissement	Emploi total	Production	Exportation	Valeur Ajoutée
Région du Grand Casablanca	2 865	5 472	213 553	85 622	17 318	28 591
National	7 819	11 172	492 748	178 361	48 391	56 366
<b>Région / Maroc (%)</b>	<b>36,6</b>	<b>48,9</b>	<b>43,3</b>	<b>48,0</b>	<b>35,8</b>	<b>50,7</b>

Source : Délégation régionale du Commerce et de l'industrie  
Annuaire Statistique National 2005

## **2-2-Structure du tissu industriel**

Dans ce cadre, il y a lieu d'analyser la production industrielle par grand secteur :

### **Le secteur de l'agro- alimentaire**

En 2004, la production agro- alimentaire représente 20% de la production industrielle régionale et contribue à 24% dans la valeur ajoutée industrielle régionale. Les unités industrielles de l'agro- industrie exportent uniquement 5% de leur production ce qui montre que ce secteur axe son activité sur la demande intérieure.

### **Le secteur de la chimie et parachimie**

Avec 752 établissements, soit le quart de l'ensemble des établissements de transformation de la région. Ce secteur occupe la seconde place. Ses établissements emploient 21% de l'effectif total employé et exportent près de 24% des exportations et réalisent la part la plus élevée dans la production industrielle de la région. Ce secteur a bénéficié de près de la moitié de l'investissement industriel de la région en 2004.

### **Le secteur de l'industrie électrique**

L'industrie électrique est orientée notamment vers l'exportation. Ainsi pour une production de 6,2 milliards de dh réalisé en 2004, les entreprises de ce secteur ont exporté 3,2 milliards de dh.

### **Le secteur de l'industrie mécanique**

Ce secteur comporte 20% de l'ensemble des établissements industriels de transformation dans la région et réalise 13% de la production industrielle régionale.

### **Le secteur du textile et cuir**

Les industries du textile et cuir représentent 39% de l'ensemble des industries de transformation de la région, elles emploient près de 50% de l'effectif total. Ce secteur est le premier sur le plan des exportations avec 8,8 milliards de dh, soit 64% de sa production et près de la moitié des exportations industrielles de la région.

Ces indications nous renseignent sur l'importance de l'industrie du textile, de l'habillement et du cuir dans la région. Elles nous permettent de tenir compte de l'environnement international et du défi que ce secteur doit relever dans les années à venir pour garder sa place dans l'économie mondiale.

Le secteur du textile reste le plus sensible et le plus vulnérable de toutes les industries. Il est appelé à évoluer compte tenu de la concurrence internationale à laquelle il est confronté.

### Répartition sectorielle des industries de transformation

Secteurs	Etablissts	Emploi	Investissement	Valeur en 10 <sup>6</sup> Année 2004		
				Production	Exportation	Valeur Ajoutée
Agro-Alimentaire	305	15 727	805.8	18 148.4	933.6	7 210.0
Chimie-Parachimie	752	43 075	2 182.1	40 623.3	4 278.9	11 568.2
Electrique	100	16 120	316.6	6 211.3	3 155.1	2 175.8
Mécanique	550	27 431	472.5	12 062.5	713.6	4 183.2
Textile-Cuir	1 074	101 622	654.4	13 787.6	8 830.2	4 951.8
<b>Total</b>	<b>2 781</b>	<b>203 975</b>	<b>4 431.4</b>	<b>90 813.2</b>	<b>17 911.6</b>	<b>30 089.1</b>

Source : Annuaire statistique régional 2004

### Répartition sectorielle des industries de transformation en %.

Secteurs	Etablissts	Emploi	Investissement	Production	Exportation	Année 2004
						Valeur Ajoutée
Agro-Alimentaire	11	8	18	20	5	24
Chimie-Parachimie	26	21	49	45	24	38
Electrique	4	8	7	7	18	7
Mécanique	20	13	11	13	4	14
Textile-Cuir	39	50	15	15	49	16
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Source : Annuaire statistique régional 2004

## 2-3 - Evolution des grandeurs industrielles

### 2-3-1 - Nombre d'établissements

Le nombre d'établissements est passé de 2 865 en 2003 à 2 781 en 2004, soit une diminution de 84 unités.

Cette baisse est due en grande partie à la réduction de près de 76 unités des

établissements de la branche textile et cuir.

### 2-3-2- Production

La production des industries de la Région du Grand Casablanca a été de 90,8 milliards dh en 2004 contre 85,6 milliards en 2003, soit une progression de 6,1%.

Cette croissance est due notamment au secteur de la chimie et la parachimie qui a connu une accélération de son rythme de croissance évalué à 23%. En revanche, le secteur de l'agro-alimentaire a régressé de 8%.

#### Evolution de la production industrielle

En 10<sup>6</sup> DH

Secteur	2003		2004		Variation en %
	Valeur	%	Valeur	%	
Agro- Alimentaire	19 752	23	18 148,3	20	-8,1
Chimie- Parachimie	32 910,2	38	40 623,4	45	23,4
Electrique	6 324	7	6 211,3	7	-1,8
Mécanique	11 909,8	14	12 062,5	13	1,3
Textile- Cuir	14 726,4	17	13 767,6	15	-6,5
<b>Total</b>	<b>85 622,6</b>	<b>100</b>	<b>90 813,2</b>	<b>100</b>	<b>6,1</b>

Source : Annuaire statistique régional 2004

### 2-3-3 - Emploi industriel

L'emploi industriel a été marqué par une diminution de 4,5% entre 2003 et 2004; soit une réduction de 9578 personnes. L'industrie du textile et du cuir, la plus utilisatrice de main d'œuvre a été touchée par une diminution de près de 5754 employés; soit 60% de l'ensemble des employés licenciés dans différents secteurs industriels de la transformation.

#### Evolution de l'emploi industriel

Secteur	2003		2004		Variation en %
	Effectif	%	Effectif	%	
Agro- Alimentaire	17 706	8	15 727	8	-11,2
Chimie- Parachimie	43 244	20	43 075	21	-0,4
Electrique	17 501	8	16 120	8	-7,9
Mécanique	27 726	13	27 431	13	-1,1
Textile- Cuir	107 376	50	101 622	50	-5,4
<b>Total</b>	<b>213 553</b>	<b>100</b>	<b>203 975</b>	<b>100</b>	<b>-4,5</b>

Source : Annuaire statistique régional 2004

### **2-3-4- Investissement**

En 2004, les investissements réalisés dans le secteur industriel ont chuté de 19% par rapport à l'exercice précédent. Une telle baisse est due particulièrement au secteur de la mécanique qui a diminué de près de 44% durant la même période.

### **2-3-5 - Exportations**

Les exportations ont progressé de 3,4% entre 2003 et 2004. La part de la production exportée a été de 20,2% en 2003 contre 20,4% en 2002.

Les exportations du secteur du textile ont régressé de 5,7% alors que ceux du secteur de la chimie et la parachimie ont augmenté de plus de 60% entre 2003 et 2004.

### **2-3-6 - Valeur ajoutée**

La valeur ajoutée a connu une hausse de 5,2% entre 2003 et 2004. Cette hausse est dû essentiellement au secteur de la chimie et la parachimie qui a réalisé la plus forte croissance évaluée à 20% entre les deux années. Ce secteur continue de se réserver la première place par sa forte contribution à la valeur ajoutée réalisée par le secteur industriel de la région.

#### **Evolution des grandeurs industrielles**

<b>Années</b>	<b>2003</b>	<b>2004</b>	<b>Evolution en %</b>
<b>Nombre d'établissement</b>	<b>2 865</b>	<b>2 781</b>	<b>-2,9</b>
<b>Effectif de l'emploi</b>	<b>213 553</b>	<b>203 975</b>	<b>-4,5</b>
<b>Production en Millions DH</b>	<b>85 622</b>	<b>90 813</b>	<b>6,1</b>
<b>Exportation en Millions DH</b>	<b>17 318</b>	<b>17 911</b>	<b>3,4</b>
<b>Investissement en Millions DH</b>	<b>5 471</b>	<b>4 431</b>	<b>-19</b>
<b>Valeur ajoutée en Millions DH</b>	<b>28 591</b>	<b>30 089</b>	<b>5,2</b>

Source : Annuaires statistiques régionaux 2003,2004

### **2-4- Grandeurs industrielles**

Les Préfectures des arrondissements d'Ain Sebaa-Hay Mohammadi et Sidi Bernoussi- Zenata représentent le premier foyer industriel de la Région du Grand Casablanca en l'année 2002. En effet, à elles seules, elles concentrent 42% de l'ensemble des unités industrielles de la région avec une contribution de près de 56% à la production industrielle, et elles occupent 52% de la main d'œuvre manufacturière. Par ailleurs, ces unités industrielles participent aux exportations, aux investissements et au

total du chiffre d'affaire par 42%, 64% et 55% respectivement.

### Répartition des grandeurs industrielles par préfectures et provinces.

En 10<sup>6</sup> DH Année 2002

Préfectures et provinces	Etablits	Emploi	Investissemnt	Production	Exportation	Chiffre affaire
Ain chock Hay hassani	510	38 579	1 104	10 740	3 522	10 984
Ain Sebaa Hay Mohammadi	792	55 496	1 634	25 105	3 970	28 302
Al Fida Derb Sultan	191	6 627	86	4 674	342	6 063
Ben Msick-Sidi Othmane	253	27 918	243	3 445	2 502	3 506
Casa Anfa ,	497	16 629	190	4 008	939	6 319
Mechouar Casablanca	2	76		55		57
Mohammedia	136	9 055	281	18 480	3 175	19 172
Sidi Bernoussi Zenata	371	50 014	1 723	22 609	3 750	27 009
<b>Total</b>	<b>2752</b>	<b>204 394</b>	<b>5 261</b>	<b>89 116</b>	<b>18 200</b>	<b>101 412</b>

Source : Annuaire statistique du Maroc 2005

### Répartition des grandeurs industrielles par préfectures et provinces en %.

Année 2002

Préfectures et provinces	Etablits	Emploi	Investissement	Production	Exportation	Chiffre affaire
Ain chock Hay hassani	18,5	18,9	21	12	19,4	10,8
Ain Sebaa Hay Mohammadi	28,8	27,2	31,1	28,2	21,8	27,9
Al Fida Derb Sultan	6,9	3,2	1,6	5,2	1,9	6
Ben Msick-Sidi Othmane	9,2	13,7	4,6	3,9	13,7	3,5
Casa Anfa ,	18,1	8,1	3,6	4,5	5,2	6,2
Mechouar Casablanca	0,1	0	0	0,1	0	0,1
Mohammedia	4,9	4,4	5,3	20,7	17,4	18,9
Sidi Bernoussi Zenata	13,5	24,5	32,8	25,4	20,6	26,6

Source : Annuaire statistique du Maroc 2005

## 2-5- Zones industrielles nouvellement créées

La région du Grand-Casablanca dispose de cinq zones industrielles nouvelles. Les taux de réalisation diffèrent selon leur importance et les coûts qu'elles engagent.

### Zones industrielles selon la superficie et le promoteur

Zones industrielles	Superficie En Ha	Nombre de lots	Promoteur	Taux de réalisation
My Rachid	29	132	C.D.G	100%
Ouled Salah	67	192	Agence Urbaine	100%
Dar Bouazza	10	123	Commune Dar Bouazza	100%
Technopôle Aéroport Mohamed V	90	200	OND	100%
Nouaceur	26	94	Agence Urbaine	En cours
Bouskoura	28	100	SOGEPB	100%
<b>Total</b>	<b>246</b>	<b>871</b>	<b>////</b>	<b>////</b>



Les cinq zones industrielles offrent une superficie totale de 250 ha et peuvent recevoir jusqu'à 841 entreprises.

**a) La zone industrielle de Moulay Rchid**

Cette zone se situe dans la préfecture de Moulay Rchid-Sidi Othmane, sa superficie est de 29 ha, elle offre 132 lots. Le prix d'acquisition du m<sup>2</sup> varie entre 150 et 200 DH.

**b) La zone industrielle de Nouaceur**

Cette zone est située dans le territoire de la municipalité de Nouaceur. Sa superficie est estimée à 26 ha. Le prix d'acquisition du m<sup>2</sup> varie entre 450 et 550 DH.

**c) La zone industrielle de Dar Bouazza**

Située dans la Commune Rurale de Dar Bouazza, cette zone est de 10 ha répartie en 123 lots. Le prix de vente est de 490 DH/ m<sup>2</sup>.

**d) La zone industrielle de l'aéroport Mohamed V :Technopôle**

Près de l'aéroport Mohamed V, sa superficie est de 90 ha. On prévoit 200 lots réservés à la haute technologie en rapport avec à l'aéroport Mohamed V.

**f) La zone industrielle de Bouskoura**

La superficie de cette zone est de 28 Ha répartie entre 100 lots. Cette zone est réservée aux industries non polluantes.

**g) La zone industrielle d'Ouled Salah**

Cette zone est située dans la commune rurale d'Oulad Salah sur une superficie de 67 Ha. On prévoit 192 lots, avec un prix d'acquisition variant entre 250 à 650 Dh/m<sup>2</sup>. Cette zone est réservée notamment aux industries alimentaires et aux industries non polluantes

**f) La zone industrielle de Mohammedia**

Cette zone s'étend sur une superficie de 120 ha et répartie entre 300 lots. Les travaux d'infrastructure ont commencé en 1994 pour la première tranche et en 1995 pour la seconde tranche.

---

---

### 3- PECHE MARITIME

---

---

La région du grand Casablanca dispose d'un littoral d'environ 98 Km . De ce fait, l'activité de la pêche est importante.

#### 3-1- Infrastructure d'accueil

La Région bénéficie de deux ports:

- Le port de Casablanca à vocation commerciale comme activité principale, avec un pavillon réservé à la pêche de 352 m de linéaire de quais, une halle de poissons de 4 000 m<sup>2</sup> et un chantier naval ;
- Le port de Mohammedia considéré comme étant un port pétrolier. Il comprend également un port de pêche, une halle de poissons et un chantier naval.

La flotte de pêche existante dans la région est composée de 132 bateaux en activité, 120 barques dont 80 motorisés et 25 dépôts frigorifiés.

L'activité de la pêche fait travailler près de 22 000 pêcheurs.

#### 3-2- Captures

Dans ce cadre, il est à noter que les ressources halieutiques sont diversifiées : ressources pélagiques, algues et coquillages.

#### Quantités des poissons débarquées dans les ports entre 2001 et 2004

Ports	Poids en tonnes				Valeurs en 1000 DH			
	2001	2002	2003	2004	2001	2002	2003	2004
Casablanca	28 543	37 257	46 647	46 220	151 799	218 898	337 308	450 866
Mohammedia	1 041	1. 222	1 497	2 051	5 136	7 074	11 796	15 103
Total Region	29 584	38 479	48 144	48 271	156 935	225 972	349 104	465 969
Evolution en %	-	30	25,1	0,2	-	43,9	54,5	33,5
Region /National en %	3	4,3	5,5	5,5	6,2	6,5	11,6	15,3

Source : Annuaire statistique National 2005

Les quantités de poisson débarquées dans les ports de Casablanca et de Mohammedia ont connu une faible hausse de 0,2% entre 2003 et 2004.

Cette stagnation est compensée par une nette amélioration de prix de la tonne qui est passé de 7,25 à 9,65 dh la tonne entre 2003 et 2004. Ce prix est le triple de celui enregistré à l'échelle national.

En matière de l'importance des captures de la pêche côtière, les ports de la région du Grand Casablanca ont réalisé une part de 5,5% du total de ces captures au niveau national en 2004.

### **3-3- Valorisation des produits de la mer**

La région dispose de :

- 5 unités de congélation ayant une capacité de stockage de 590 tonnes,
- 20 unités d'industries de traitement qui ont réalisé un tonnage de 2233 tonnes en 1997.

### **3-4- Problèmes**

Parmi les problèmes du secteur, il y'a lieu de citer notamment :

#### **a) Pour les ressources halieutiques**

- l'exploitation effrénée;
- La concentration des efforts de la flotte dans la zone biologiquement sensible ;
- L'absence d'un plan d'aménagement et de gestion des pêcheries ;
- L'inefficacité du dispositif législatif et réglementaire pour la protection des ressources;
- L'inadéquation des moyens de recherche scientifique et de couverture territoriale pour un contrôle intensif et régulier à terre.

#### **b) Pour la flotte de pêche**

- Une flotte vétuste ; une bonne partie ne disposent pas de moyens suffisant pour un meilleur redéploiement vers des nouvelles zones de pêche;
- Les conditions de conservation des captures à bord sont en deçà des normes internationales.

#### **c) Pour l'infrastructure d'accueil**

- l'exiguïté des bassins,
- L'exiguïté de la cale de halage,
- L'envasement du port,
- Les difficultés de gestion du flux des personnes dans la halle des poissons;
- La saturation des quais et des halles due à l'arrivée massive des bateaux de pêche;
- L'inadaptation de l'infrastructure de base à l'évolution du secteur,
- L'existence d'un circuit informel de commercialisation de la production rendant opaque les données sur la production.

#### **d) Pour l'industrie de valorisation**

- Faible taux de valorisation;
- Coûts des facteurs élevés;
- Encadrement en personnel spécialisé en froid industriel insuffisant;
- L'utilisation des substances frigorigènes qui sont bientôt interdites au niveau mondial;
- L'existence d'un secteur informel très développé;
- La saisonnalité de la disponibilité des matières premières.

#### **e) Pour la main d'œuvre**

- L'existence d'un fort taux d'analphabétisme;
- Le déficit en personnel d'encadrement à bord des navires de pêche et des unités de conditionnement des produits de pêche.

## 4- TOURISME

### 4-1- Capacité hôtelière

Le Maroc dispose de tous les atouts pour promouvoir le tourisme et Casablanca est le lieu où convergent le "tourisme de masse" et le "tourisme d'affaires". Pour ce faire, la région du Grand-Casablanca dispose de 56 hôtels classés d'une capacité de 9928 lits et 119 hôtels non classés avec 3577 lits .

#### Capacité hôtelière de la région du Grand Casablanca

Année 2004

Catégorie Localité	Hôtels classés			Hôtels non classés			Total		
	hôtels	Chambres	Lits	Hôtels	Chambres	lits	Hôtels	chambres	Lits
Région	56	4932	9928	119	2558	3577	175	7490	13505
National	982	57431	119 248	1310	22 897	39723	2292	80 328	158 971
Région/national en %	5,7	8,6	8,3	9,1	11,2	9	7,6	9,3	8,5

Source:Annuaire statistique du Maroc 2004

Au total, la région dispose de 175 hôtels avec une capacité globale de 13 505 lits; soit 8,5% de la capacité nationale.

Selon les critères d'homologation, les hôtels de grand luxe (4 et 5 étoiles) offrent à eux seuls 6 576 lits, soit 66,4% de la capacité totale des hôtels homologués dans la région et 48,7% pour ce qui est de l'ensemble des hôtels toute catégorie confondue.

#### Capacité hôtelière

Année 2004

Catégorie	Hôtels	Capacité litière Lits	Part en %
1 étoile	5	340	3,4
2 étoiles	13	1 036	10,4
3 étoiles	11	1 372	13,8
4 étoiles	17	4 136	41,7
5 étoiles	6	2 440	24,6
V.V.T.	1	396	4
R.T.	2	188	1,9
Maison d'hôtes	1	20	0,2
<b>Total</b>	<b>56</b>	<b>9928</b>	<b>100</b>

Source:Annuaire statistique du Maroc 2005

## 4-2- Nuitées touristiques

En ce qui concerne les nuitées touristiques, les hôtels classés ont enregistré 1 035 620 nuitées, soit en moyenne 105 nuits par lit et un taux d'occupation de l'ordre de 28,6% durant l'année 2004.

Les taux de fréquentation les plus élevés sont réalisés par les hôtels de 4 et 5 étoiles. En effet, les hôtels du grand luxe (4 et 5 étoiles) ont offert 738 490 nuitées en 2004 soit 71% du total des nuitées réalisées par l'ensemble des hôtels classés. Il s'agit principalement d'un tourisme d'affaires.

Nuitées touristiques		Année 2004	
Catégorie	Nuitée	Lits	Taux d'occupation en %
1 étoile	29 184	340	23,5
2 étoiles	66 076	1 036	17,5
3 étoiles	124 988	1 372	24,9
4 étoiles	462 123	4 136	30,6
5 étoiles	276 367	2 440	31,0
V.V.T	56 305	396	38,9
R.T.	20 577	188	29,9
<b>Total Hôtel classé</b>	<b>1 035 620</b>	<b>9908</b>	<b>28,6</b>

Source:Annuaire statistique du Maroc 2004

En 2004, le nombre de nuitées réalisées par les hôtels classés a évolué de 11,3% entre 2003 et 2004 marquant ainsi une reprise après la régression enregistrée au cours des années 2002 et 2003 .

### Evolution des nuitées réalisées dans les hôtels classés

Année	2000	2001	2002	2003	2004
Nuitées en milliers	1 156,9	1 041	1 012,8	930,7	1035,6
Evolution en %	-	10,0	-2,7	-8,1	11,3

Source:Annuaire statistique du Maroc 2004

## 4-3- Autres Potentialités touristiques

Outre le tourisme d'affaire, la région attire aussi d'autres catégories de tourisme par ses potentialités touristiques à savoir notamment :

### **a) Les plages**

Il s'agit de :

- Plage d'AIN DIAB ;
- Plage de TAMARIS ;
- Plage de AIN SEBAA ;
- Plage de ZENATA
- Plages de la ville de Mohammedia

Par ailleurs, il est à noter que la corniche d'Ain Diab à Casablanca est dotée des équipements touristiques importants et diversifiés tels que hôtels, restaurants et piscines qui drainent énormément de touristes nationaux et internationaux.

### **b) Les sites et les forêts**

Dans ce cadre, il y a lieu de signaler la mosquée HASSAN II, la cité des Habous et l'église Catholique. Quant aux forêts qui servent de lieux de divertissement pour les Casablancais, il y a lieu de citer les forêts de Bouskoura et d'Echchellalate.

### **c) Les lieux archéologiques**

Plusieurs lieux archéologiques ont été identifiés récemment dans la région. Ces lieux montrent l'existence des espèces humaines qui datent de plusieurs millénaires d'année. Ces sites sont les suivants :

- La zone de Sama 1 ;
- La zone d' Ouled Hamida 1 ;
- La zone d' Ouled Hamida 2 ;
- La grotte de Sidi Abderrahmane ;
- La grotte de Foulzou

### **d) Infrastructure de base liée au tourisme**

La région du Grand Casablanca dispose d'une infrastructure de base importante liée aux services touristiques. Dans ce cadre, il y'a lieu de citer :

- 160 agences de voyages ;
- 16 agences de transport touristique ;
- 76 restaurants ;
- 4 campings internationaux ;
- 23 sociétés de transport aérien ;
- Aéroport international MOHAMED V ;
- Aéroport d'ANFA et de TIT MELLIL pour les petits avions ;
- Ports de Casablanca et de Mohammedia ;
- Equipements sportifs internationaux.

---

---

## 5 - SECTEUR FINANCIER

---

---

Le secteur financier joue un rôle important dans le financement et la croissance des activités économiques. La région du Grand Casablanca a bénéficié d'un intérêt particulier de la part des pouvoirs publics pour la promotion et le développement de ce secteur.

Les principaux acteurs du système financier sont les banques commerciales, les sociétés d'assurances et de réassurances et la la bourse des valeurs.

### 5-1- Banques commerciales

Ces banques ont pour mission d'assurer les opérations de crédits et la collecte des dépôts.

Sur 2043 agences bancaires au niveau national, 656 agences sont implantées dans la région ; soit le 1/3 du réseau bancaire national. Ces dernières ont collecté comme dépôts 118,458 milliards de dh en 2004 et accordé des crédits évalués à 146,235 milliards de dh représentant respectivement 36,4% et 56,7% par rapport à l'ensemble national.

Le tableau ci-après retrace l'importance des dépôts et des crédits accordées dans la région du Grand Casablanca.

#### Dépôts et crédits effectués par les banques de la région

en 10<sup>6</sup> Dh

Localités	2003		2004		2004/2003 en %	
	Dépôts	Crédits	Dépôts	Crédits	Dépôts	Crédits
Casablanca	100 982	134 172	115 306	146 235	14,18	8,99
Mohammedia	2 974	2 507	3 152	2 505	17,31	17,31
Total Région	103 957	136 680	118 458	146 235	13,95	6,99
Total National	297 407	239 201	325 583	257 745	9,47	7,75
Région/National en %	34,95	57,14	36,38	56,74		

Source : BANK ALMAGHREB.

Il y'a lieu de constater que la collecte des dépôts et l'accord des crédits ont évolué respectivement de 13,9% et 7% entre 2003 et 2004.



## 5-2- Sociétés d'assurances et de réassurances

### 5-2- 1- Sociétés d'assurance

Au titre de l'année 2004, l'activité des compagnies d'assurance localisées dans la région du Grand Casablanca s'est distinguée par un montant de primes émises de 11,6 milliard de DH; soit 95% du total national et un recul de 1,3% par rapport à l'année 2003.

Le capital social consolidé de ces sociétés est de 4,3 milliards de Dh en 2004 ; soit 95% du capital social des sociétés d'assurance à l'échelle national. Toutefois, il est en régression de 7,5% par rapport à l'exercice précédent.

#### Principaux indicateurs des sociétés d'assurance de la région

en 10<sup>6</sup> de DH

Indicateurs	2001	2002	2003	2004
Capital Social	4 303,0	4 401,2	4 650,6	4 302,5
Primes émises	10 377,2	11 618,6	11 822,6	11 663,3
Provisions techniques	44 653,5	50 456,7	53 618,7	56 505,5
Prestations et frais payés.	5 366,2	6 021,5	7 675,3	7 637,3
Les placements	42 726,8	47 000,0	50 527,9	51 891,4

Source : Annuaire statistique régional 2004.

En 2004, les compagnies d'assurances ont constitué un montant de provisions de techniques à hauteur de 56,5milliards de dh, enregistrant ainsi une évolution de 5,4% par rapport à 2003.

L'ensemble des prestations et frais payés ont enregistré une baisse de 0,49% par rapport à 2003 après une forte progression de 27,5% entre 2002 et 2003.

#### Evolution des principaux indicateurs Des sociétés d'assurance de la région

en %.

Indicateurs	2002/01	2003/02	2004/03
Capital Social	2,27	5,65	-7,48
Primes émises	11,96	1,75	-1,35
Provisions techniques	12,99	6,26	5,38
Prestations et frais payés. Placements	12,21	27,47	-0,49
Placements	10,00	7,51	2,69

Source : Annuaire statistique régional 2004.

#### 5-4 -2- Société de réassurances

La société centrale de réassurance localisée dans la région du Grand Casablanca est considérée comme le réassureur professionnel du Maroc.

En 2004, la Société Centrale de Réassurance a constitué 8,8 milliards de dh de provisions techniques marquant ainsi une progression de 4,9% par rapport à 2003.

Le total de primes émises, réalisé au cours de l'année 2004, est de 1,7 milliards de dh ; enregistrant ainsi une légère augmentation de 0,94% par rapport à 2003.

Par ailleurs, les prestations et frais payés ont baissé de 1,36% entre 2004 et 2003.

#### Evolution des indicateurs relatifs à la société de réassurance

En 10<sup>6</sup>DH

Indicateurs	2003	2004	Variation en %
Capital social	300	300	-
Primes émises.	1 691,8	1 707,65	0,94
Provisions techniques	8 418,99	8 836,09	4,95
Les placements	6 647,96	6 990,2	5,15
Prestations et frais payés.	1 665,95	1 643,37	-1,36

Source : Annuaire statistique régional 2004

#### 5-3- Bourse des valeurs

A la clôture de l'exercice 2004, le chiffre d'affaire réalisé sur le marché boursier a connu une croissance de 33,6% en passant de 53,7 milliards de dh en 2003 à 71,7 milliards de dh en 2004.

Il est à rappeler que la bourse de casablanca est composée principalement de deux marchés à savoir le marché central et le marché de blocs.

Dans ce cadre, en 2004, le volume des transactions sur le marché central est de 16,2 milliards de dh enregistrant ainsi une participation de 22,6% dans l'ensemble des transactions et une progression de 24% par rapport à 2003.

En revanche, les opérations du marché de blocs ont été marquées par un net fléchissement de plus que la moitié ramenant ainsi leur part sur le marché de 71,9% en 2003 à 27% en 2004.

## Evolution du chiffre d'affaire de la bourse des valeurs de Casablanca

Chiffre d'affaire	En 10 <sup>6</sup> DH			
	2003		2004	
	Volume	Part en %	Volume	Part en %
Marché central	13 062,92	24,32	16 244,08	22,64
Marché de blocs	38 628,77	71,93	19 463,73	27,12
Offres publiques de rachat	-	0	2,38	0
de vente	2003,01		-	0
d'achat	-	0	44,45	0,06
d'échange	-	0	10 602,8	14,78
de retrait	-	0	112,63	0,16
Transferts	8,82	0,02	58,69	0,08
Introductions	-	0	25 233,91	35,16
<b>Chiffre d'affaire</b>	<b>53 703,52</b>	<b>100</b>	<b>71 762,67</b>	<b>100</b>
<b>Dont</b>				
<b>Actions</b>	<b>45 297,84</b>	<b>84,35</b>	<b>64 681,7</b>	<b>90,13</b>
<b>Obligations</b>	<b>8 405,41</b>	<b>15,65</b>	<b>7 079,89</b>	<b>9,87</b>

Source : Annuaire Statistique National 2005

Les opérations boursières sont dominées par le marché des actions qui représente 90,1% du chiffre d'affaires en 2004 contre 9,9% pour le marché des obligations. Il est à noter que ce dernier marché a enregistré une régression de 15,8% par rapport à l'exercice 2003.

Par ailleurs, la capitalisation boursière ou la valeur totale des actions cotées en bourse, a progressé de 79% par rapport à 2003 en se situant à un niveau de 206,5 milliards de dh en 2004 contre 115,5 milliards de dh en 2003.

Cette hausse de la capitalisation boursière est due en partie à l'augmentation des cours des actions ; l'indice Masi a progressé de 14,7% et l'indice Madex de 10,9%, et à l'augmentation significative du nombre des titres admis qui a été multiplié par plus que cinq fois par rapport à l'année 2003; passant de 199 à 1084 titres en 2004.

### Evolution des principaux Indicateurs boursiers

Indicateurs boursiers	En 10 <sup>6</sup> DH		
	2003	2004	Variation en %
Capitalisation boursière (millions dh )	115 507	206 517	78,8
Nbre de titres admis (millions)	199,4	1084,2	443,7
Indice des cours des actions :			
Masi	3943,51	4521,98	14,7
Madex	3174,56	3522,38	10,9
Rendement moyen général en %	4,67	2,91	-37,7

Source : Annuaire Statistique National 2005

(1) L'indice général est calculé sur la base du dernier cours de l'année  
(Base 100 au 31 décembre 1979 )

Par contre, le rendement moyen général, soit la rémunération globale qu'un actionnaire obtient à partir de son placement s'est dépréciée de 37% entre 2003 et 2004; passant respectivement de 4,7% à 2,9%.

### Evolution de la capitalisation boursière des valeurs marocaines

En 10<sup>6</sup>DH

Années	Capitalisation	Variation en %
2000	114 765	-
2001	104 706	- 8,8
2002	87 175	- 16,7
2003	115 507	+ 32,5
2004	206 517	+ 78,8

Source: Annuaire Statistique du Maroc 2005

L'analyse sectorielle de la capitalisation boursière est en rupture avec les résultats des années antérieures, l'année 2004, révèle que le secteur du transport est en première position avec une part de 37,1% de la valeur totale des actions cotées. Jusqu'à l'année 2003, la participation de ce secteur était insignifiante et ne dépassait pas 0,3%.

Les sociétés industrielles occupent la seconde position avec 22,7% de la valeur totale de la capitalisation boursière.

La situation du secteur bancaire s'inscrit en baisse par rapport aux exercices précédents. Sa participation dans la capitalisation boursière s'est rétrécie de 29,1% en 2003 à 19,7% en 2004.

### Répartition de la capitalisation boursière Par secteur d'activité

En 10<sup>6</sup> de DH

Secteur d'activité	2003		2004	
	Montant	Part en%	Montant	Part en%
Banques	33.651,7	29,1	40 709,4	19,7
Sociétés financières.	29.198,3	25,3	32 536,6	15,8
Energie et mines	7.868,5	6,8	7 105,1	3,4
Industrie	42.152,7	36,5	46 921,8	22,7
Transports	394,4	0,3	76 524,1	37,1
Services	2.286,6	2,0	2 720,4	1,3
Total	115.507,2	100,0	206,517,4	100

Source: Annuaire Statistique du Maroc 2005

---

---

## 6 - FINANCES PUBLIQUES LOCALES

---

---

Dans ce chapitre, il s'agit des opérations réalisées en recettes fiscales de la région et les budgets des préfectures ou provinces et des communes.

### 6-1 Recettes fiscales

Les recettes fiscales collectées au niveau de la région ont atteint près de 21,8 milliards de dh en 2003; soit une augmentation de 22,3% par rapport à 2002.

#### Recettes fiscales de la région

Préfectures	En 10 <sup>6</sup>	
	2002	2003
AIN CHOCK et HAY HASSANI	325.5	3 661.7
AIN SBAA-HAY MOHAMMADI	2 565.7	471.5
AL FIDA-DERB SOLTANE	754.2	1 681.9
BEN MSIK,MY RCHID, MADIOUNA, SIDI OTHMANE	260.5	36.5
CASA -ANFA	12 939.9	13 120.3
MECHOUAR CASABLANCA	16.9	16.9
SIDI BERNOUSSI	173.1	495.4
MOHAMMEDIA	803.0	2 339.0
TOTAL REGION	17 838.6	21 823,3

Source : Trésorerie Générale

La répartition des recettes intra- région est marquée par une nette concentration des recettes au niveau de la Préfecture Casa- Anfa avec 60,12%, suivi de loin par la Préfecture d'Ain Chock- Hay Hassani et Mohammedia avec respectivement 16,7% et 10,7%.

### 6-2- Budgets préfectoraux

Les totaux des recettes et dépenses des préfectures ont atteint respectivement 311,36 et 231,23 millions de Dh en 2003; dégageant ainsi un solde excédentaire de 80,03 millions de Dh.

La répartition intra- régionale montre que la plus part des budgets préfectoraux ont été excédentaires sauf les Préfectures de Ben M'sick et Médiouna et de Moulay Rchid qui ont réalisé des soldes déficitaires évalués respectivement à 1,67 et 1,6 millions de Dh.

## Budgets préfectoraux et provinciaux

En 10<sup>6</sup>

Préfecture	RECETTES	DEPENSES	EXCEDENT
<b>AIN CHOCK et HAY HASSANI</b>	<b>18,3</b>	<b>18,3</b>	<b>0</b>
<b>AIN SBAA-HAY MOHAMMADI</b>	<b>21</b>	<b>18</b>	<b>3</b>
<b>AL FIDA-DERB SOLTANE</b>	<b>73</b>	<b>52</b>	<b>21</b>
<b>BEN MSIK et MEDIOUNA</b>	<b>26,06</b>	<b>27,73</b>	<b>-1,67</b>
<b>CASA -ANFA</b>	<b>85,2</b>	<b>62,8</b>	<b>22,3</b>
<b>MOULAY RACHID</b>	<b>17,8</b>	<b>19,4</b>	<b>-1,6</b>
<b>SIDI BERNOUSSI</b>	<b>31</b>	<b>14</b>	<b>17</b>
<b>MOHAMMEDIA</b>	<b>39</b>	<b>19</b>	<b>20</b>
<b>NOUACER</b>	.....	.....	.....
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>311,36</b>	<b>231,23</b>	<b>80,03</b>

Source : Trésorerie Générale- Année Budgétaire 2003

### 6-3- Budgets des communes

Les recettes globales des communes ont atteint 4 millions de Dh en 2003 et les dépenses 2,2 millions de Dh. Une telle situation a permis de réaliser un excédent évalué à 1,7 millions de Dh.

### Budgets des Communes

Communes	En 1000 DH      Année 2003		
	RECETTES	DEPENSES	EXCEDENT
<b>Préfecture d'Ain Chock</b>	<b>218300</b>	<b>99600</b>	<b>118700</b>
Ain Chock	218300	99600	118700
Hay Hassani	125400	112300	13100
Hay Hassani	125400	112300	13100
<b>Préfecture d'Al Fida Derb Soltane</b>	<b>191827</b>	<b>159259</b>	<b>32568</b>
Al Fida	94261	88653	5608
Mers sultan	97566	70606	26960
<b>Préfecture de Ben :sick</b>	<b>106660</b>	<b>104152</b>	<b>2508</b>
Ben Msik	56891	55794	1097
Sbata	49769	48358	1411
<b>Préfecture de Casablanca Anfa</b>	<b>2083747</b>	<b>1109754</b>	<b>973993</b>
Anfa	.....	....	.....

EL Maarif	.....	....	....
Sidi Belyout	.....	....	....
Mechouar Casablanca	<b>34486</b>	<b>16235</b>	<b>18251</b>
<b>Préfecture de Moulay Rchid-Sidi Othmane</b>	<b>113369</b>	<b>100183</b>	<b>13186</b>
	57234	48757	8477
Moulay Rachid	56135	51426	4709
Sidi Othmane	280965	197316	83649
<b>Préfecture de Sidi Bernoussi</b>	<b>170519</b>	<b>111125</b>	<b>59394</b>
Sidi Bernoussi	110446	86191	24255
Sidi Moumen	382501	223625	158876
<b>Préfecture d'Ain Sbaa Hay Mohammadi</b>	<b>223810</b>	<b>100713</b>	<b>123097</b>
Ain Sebâa	92706	68450	24256
Assoukhour Assaouda	65985	54462	11523
Hay Mohammadi	302000	150000	152000
<b>Province de Mohammedia</b>	<b>234000</b>	<b>107000</b>	<b>127000</b>
Mohammedia	35000	25000	10000
Ain Harrouda	6000	5000	1000
Ben Yakhlef	19000	7000	12000
Echchallalate	5000	4000	1000
Sidi Moussa Ben Ali CR	3000	2000	1000
Sidi Moussa Majdoub CR	<b>111790</b>	<b>48412</b>	<b>63378</b>
<b>Province de Mediouna</b>	7618	8384	-766
Mediouna	80998	22423	58575
Tit Mellil	5394	5508	-114
Al Majjatia od Taleb CR	2087	2115	-28
Lahraouyine CR	15693	9982	5711
Sidi Hajjaj Od Hassar CR	203300	59900	143400

<b>Province de Nouacer</b>	<b>125600</b>	<b>13200</b>	<b>112400</b>
Nouceur	31800	18200	13600
Boussoua	22100	15400	6700
Dar Bouazza CR	23800	13100	10700
Ouled Salah CR			
<b>TOTAL REGION</b>	<b>4028945</b>	<b>2268436</b>	<b>1760509</b>

Source : Trésorerie Générale



---

---

## 7- ENERGIE

---

---

### 7-1- Raffinage du pétrole brut

Le secteur de l'énergie est un secteur stratégique. L'approvisionnement en produits énergétiques essentiellement pétroliers se fait par l'intermédiaire de la raffinerie de la SAMIR installée à Mohammedia. Cette raffinerie produit près de 80 % du pétrole raffiné au niveau national. La production de la SAMIR est livrée aux sociétés de distributions qui sont au nombre de 13 et aux centres emplisseurs des gaz (butane et propane).

#### Industrie du raffinage du pétrole brut par la SAMIR

En 1 000 tonnes

Année	Volume du pétrole raffiné	Evolution en %
2000	6 441	-
2001	6 557	+1,8
2002	5 921	-9,7
2003	4 224	-28,7
2004	5 865	+38,8

Source : Annuaires Statistiques Régionales;  
Société la SAMIR

La production de la raffinerie de la SAMIR a atteint 5 865 milles tonnes en 2004 enregistrant ainsi une hausse de 38,8% par rapport à 2003.

### 7- 2 - Production d'énergie électrique

L'énergie électrique est, à l'heure actuelle, l'unique et la principale source, au niveau de la Région, desservant les divers besoins en énergie : éclairage public, éclairage domestique, industries consommatrices d'énergie. Ces besoins sont assurés actuellement, en grand partie, par des centrales thermiques installées dans la région. Il s'agit de la centrale thermique de Roches noires et de tit Mellil à Casablanca et la centrale thermique de Mohammedia. Ces centrales ont produit 2 718,4 Millions de kwh en 2004; soit une évolution positive de 4,7% par rapport à l'année 2003.

#### Production d'électricité

En 10<sup>6</sup> de kwh

Usine thermique	2000	2001	2002	2003	2004
- Centrale de Roches Noires	12,7	-	-	-	-
- Centrale de Mohammedia	2 614,1	1 993,9	2 327,4	2 566,5	2 673,7
- Centrale de Tit Mellil	118,5	27,7	39,6	29,5	44,7
Total	2 745,3	2 021,6	2 367	2 596	2 718,4
Variation en %	-	-26,4	17,1	9,6	4,7

Source : Annuaires statistiques du Maroc , ONE

Concernant la distribution de cette énergie, elle est effectuée en haute, moyenne et basse tension.

---

---

## 8- ARTISANAT

---

---

Malgré le développement industriel de la Région du Grand Casablanca, l'artisanat continue à jouer un rôle important aussi bien au niveau de la production qu'au niveau des exportations et d'emploi.

L'artisanat s'exerce généralement selon deux pratiques principales : l'artisanat exercé dans des locaux à usage professionnel et l'artisanat dans les foyers que l'on peut qualifier d'artisanat domestique. S'il est aisé de suivre l'évolution du premier genre, il est difficile d'avoir des renseignements précis sur le second qui joue lui aussi un rôle important dans l'emploi féminin et dans la production.

Par ailleurs, et vu cette importance, l'Etat accorde une attention particulière à ce secteur notamment en matière d'organisation, d'encadrement, d'aide et de subventions. A ce titre, le nombre d'artisans inscrits dans la chambre est aux environs de 2630 artisans organisés en 36 coopératives.

### Données sur le secteur de l'artisanat dans la région

Préfectures et provinces	Artisans inscrits à la Chambre d'artisanat	Nombre de coopératives d'artisanat
Ain Chock Hay Hassani	555	11
Ain Sebaa Hay Mohammadi	232	4
Al Fida Derb Soltane et Méchouar Casablanca	302	9
Ben Msik Médiouna et Moulay Rachid Sidi Othmane	771	4
Casablanca Anfa	236	2
Mohammedia	197	5
Sidi Bernoussi Zenata	337	1
Total Région	2630	36

Source : Délégations préfectorales de l'Artisanat - Année 2004

La répartition des artisans selon les métiers montre que la proportion des tailleurs traditionnels est la plus importante avec 17% suivi des menuisiers avec une part de 13%.

## Répartition des artisans selon les métiers

Métier	Nombre d'artisans	Part en %
Fabriqueur de chaussures	112	4,3
Délaineur	1	0,0
Forgeron	85	3,2
Peintre en bâtiment	45	1,7
Tisserand	9	0,3
Fabriqueur de carreaux	54	2,1
Tailleur	300	11,4
Tailleur traditionnel	441	16,8
Menuisier	339	12,9
Potier	4	0,1
Maçon	28	1,1
Tapissier	13	0,5
Bijoutier	60	2,3
Sculpteur de plâtre	286	10,9
Maroquinier	19	0,7
Mécaniciens	202	7,7
Coiffeurs	248	9,4
Autres	384	14,6
<b>Total</b>	<b>2 630</b>	<b>100</b>

Source : Annuaire Statistique Régional 2004

Le secteur de l'artisanat a réalisé en 2004 une exportation de 66 948 quintaux pour une valeur globale de 189 Millions de Dh. Les produits de poteries et le fer forgé bénéficient de la part la plus importante dans les exportations des produits artisanaux avec respectivement 24,8% et 20,7%.

### Poids et valeur des exportations Des produits de l'artisanat

En 1000 Dh

Produits	Poids en quintal		Valeur	
	Poids en quintal	Part en %	Valeur	Part en %
Tapis	825.11	1.23	8277.4	4.37
Cuir et ses produits	873.75	1.31	7322.0	3.87
Produits en cuivre	505.31	0.75	5792.6	3.06
Vêtements	830.44	1.24	10201.6	5.39
Bois	3900.24	5.83	19092.1	10.08
Fer forgé	15046.97	22.48	39232.4	20.73
Bijoux de fantaisie	45.72	0.07	277.6	0.15
Babouches	404.79	0.61	7629.9	4.03
Couvertures	892.05	1.33	4864.5	2.57
<b>Poterie</b>	<b>30081.69</b>	<b>44.93</b>	<b>46919.2</b>	<b>24.79</b>
Vannerie	8822.37	13.18	31716.8	16.76
Verre	638.5	0.95	3424.9	1.81
Pierre	4081.6	6.09	4532.4	2.39
<b>Total</b>	<b>66948.54</b>	<b>100</b>	<b>189283.4</b>	<b>100</b>

Source : Annuaire Statistique Régional 2004

---

---

# **TROISIEME PARTIE**

---

---

## **INFRASTRUCTURES DE BASE**

---

---

# 1 - ELECTRIFICATION

---

---

## 1-1- Raccordement des logements au réseau électrique

La distribution d'énergie électrique est assurée par la LYDEC (Lyonnaise des Eaux de Casablanca) et par l'ONE (Office National d'Electricité). Toutes les concentrations urbaines sont électrifiées. Par contre, en milieu rural, des efforts sont encore déployés pour généraliser l'électrification rurale.

En 2004, près de 94% des ménages urbains disposent de l'électricité dans leurs logements. Cette part est de 67,3% en milieu rural contre 16% en 1994.

### Ménages disposant de l'électricité dans leurs logements par milieu de résidence (En%)

Milieu de résidence	1994	2004
Urbain	85,1	94,1
Rural	16,0	67,3
Total région	82,1	91,8

Source : RGPH 1994 et R.G.P.H 2004.

L'écart entre les deux milieux en ce qui concerne l'électrification des logements s'est atténuée entre les deux recensements. La proportion des ménages ruraux équipés en électricité s'est quadruplée au cours de cette période.

Cependant, la demande en énergie électrique ne cesse de croître suite à l'extension des différents centres urbains, à l'industrialisation et à l'électrification rurale. Il est utile de déployer d'avantage d'efforts puisque le tiers des ménages dans le rural ne disposent pas encore d'électricité.

## 1-2- Ventes d'énergie électrique

Les ventes d'énergie électrique sont passées de 3 938.4 millions de kwh en 2003 à 4166.1 millions de kwh en 2004, soit une variation positive de 5,8%. Ces ventes représentent le tiers du total de ventes d'énergie électrique réalisées au niveau national. Ces ventes sont destinées aussi à l'éclairage public et domestique, aux besoins de l'industrie et du commerce.

Par ailleurs, la répartition des ventes d'énergie électrique en 2004 par préfectures et provinces montre que les préfectures d'Ain Chock, Hay Hassani s'accaparent à elles seules le tiers des ventes d'énergie électrique dans la région et 19,6% dans la préfecture Ain Sbaâ Hay Mohammadi.

## Ventes d'énergie électrique selon Province et Préfecture

En Millions de kwh

Préfecture et province	2003		2004		Variation En %
	Volume	Part en %	Volume	Part en %	
Ain Chock Hay Hassani	1 397.9	35.5	1440.3	34.6	3.0
Ain Sebaa Hay Mohammadi	793.1	20.1	815.2	19.6	2.8
Ben M'sik-Médiouna et	21.0	0.5	26.2	0.6	24.8
Sidi Othmane Moulay Rachid	408.8	10.4	539.1	12.9	31.9
Casablanca Anfa, Al Fida Derb Soltane et Mechouar Casablanca	731.4	18.6	712.7	17.1	-2.6
Mohammedia	335.9	8.5	351.4	8.4	4.6
Sidi Bernoussi Zenata	250.1	6.4	281.2	6.8	12.4
<b>REGION</b>	<b>3 938.2</b>	<b>100</b>	<b>4166.1</b>	<b>100</b>	<b>+5.8</b>
<b>NATIONAL</b>	<b>15 264.4</b>	<b>/</b>	<b>16288.2</b>	<b>/</b>	<b>+6.7</b>

Source : Annuaire Statistique National 2005

---

---

## 2 - EAU POTABLE

---

---

La demande en eau potable s'accroît d'une année à l'autre aussi bien de la part des ménages que de la part du secteur industriel. Il est à rappeler que 12% de la population marocaine se trouve à la région du Grand Casablanca et près de 37% des unités relevant du secteur industrie sont localisées dans la région du grand casablanca.

### 2-1- Alimentation en eau potable

La Région du grand Casablanca est alimentée en eau potable à partir de deux stations de traitement situées dans d'autres régions :

- le Barrage Mohamed Ben Abdellah sur l'oued Bou Regreg ;
- La retenue de Daourat sur l'oued Oum Errabia dans la province de SETTAT.

Par ailleurs, en milieu rural, on enregistre l'existence de puits éparpillés dans les différentes communes.

La gestion du secteur de l'eau (achat chez l'ONEP et distribution aux usagers) est assurée actuellement par la LYDEC (lyonnaise des eaux de Casablanca).

Le raccordement au réseau d'eau potable est généralisé pour les unités industrielles. Pour les logements, le taux de raccordement est variable entre les deux milieux de résidences comme le montre le tableau suivant :

#### Ménages disposant de l'eau potable dans leurs logements par milieu de résidence (En %)

Milieu de résidence	1994	2004
Urbain	82.4	83.2
Rural	5.5	6.4
<b>Total Région</b>	<b>79.1</b>	<b>76.8</b>

Source : Direction de la statistique RGPH 1994 et 2004

Il se dégage que le milieu rural est sous équipé en réseau d'eau potable. Ainsi, près de 94% des ménages ruraux ne disposent pas de l'eau courante dans leurs logements.

En milieu urbain, le raccordement au réseau d'eau potable n'est pas encore généralisé ; un ménage sur six n'en dispose pas.

## 2-2- Consommation d'eau potable

La consommation d'eau potable est de 117 millions de m<sup>3</sup> en 2000 contre 115,7 millions de m<sup>3</sup> en 1997; soit 22,7 % de la consommation nationale.

La consommation d'eau par les particuliers était de 79 millions de m<sup>3</sup> en 2000; soit 67,6% de la consommation totale dans la Région.

Quant au secteur industriel, sa consommation était de 17,1 millions de m<sup>3</sup> en 2000, soit 14,6% de la consommation totale de la région.

### Evolution de la consommation d'eau potable

Catégorie de consommateurs	En milliers de m <sup>3</sup>			
	1999		2000	
	Volume	%	Volume	%
Particuliers	75679	66,8	79196	67,6
Administrations	12685	11,2	12830	11,0
Préférentiels	7675	6,8	7927	6,8
Industrie	17223	15,2	17141	14,6
<b>Total</b>	<b>113262</b>	<b>100,0</b>	<b>117094</b>	<b>100,0</b>

Source : LYDEC

La distribution de la consommation par préfecture démontre que cette consommation est très corrélée avec le niveau industriel atteint par chaque préfecture. La consommation moyenne par ménage étant très comparable d'une préfecture à une autre.

### Consommation d'eau potable selon les préfectures

Année : 2000

Préfectures	Consommation (En 1000 <sup>3</sup> )	Nombre abonnés
Ain Chock Hay Hassani	20296	98397
Ain Sebaa Hay Mohammadi	21637	88833
Al Fida Derb Soltane	9762	59100
Ben Msik Médiouna	16364	93031
Casablanca Anfa	25939	117792
Mohammedia	11169	31588
Sidi Bernoussi Zenata	11927	37539
<b>Total</b>	<b>117094</b>	<b>526280</b>

Source : LYDEC

Concernant la consommation annuelle moyenne par abonné, elle est de 222,5 m<sup>3</sup>. Ce volume important en matière de consommation d'eau potable, constitue un axe de recherche amenant à l'élaboration de procédés pour le recyclage des eaux usées ce qui permettra d'économiser un volume important d'eau et de lutter contre la pollution.



---

---

## 3 - ASSAINISSEMENT

---

---

La Charte Communale de septembre 1976 a confié la responsabilité de l'assainissement aux collectivités locales (Municipalités et Communautés Urbaines).

Aussi, ces collectivités s'occupaient de la collecte des déchets ménagers et une partie des déchets hospitaliers et industriels.

A partir de 2004, dans le cadre du contrat de gestion délégué, et suite à la convention entre l'autorité délégante (conseil de la ville) et la Lyonnaise des Eaux de Casablanca (LYDEC), l'assainissement liquide a été confié à cette dernière.

Par ses divers impacts sur la santé des citoyens, sur l'environnement et sur la circulation urbaine, la problématique de l'assainissement solide et liquide est au centre de la gestion urbaine du Grand Casablanca.

### 3-1- Assainissement solide

Les déchets ménagers collectés sont estimés à 795 000 tonnes par an, soit une moyenne de 0,6 Kg par personne et par jour. Ces quantités ne cessent de croître en fonction de l'extension urbaine, de l'industrialisation, de l'implantation des services administratifs, des établissements de commerce et des établissements de services.

Le ramassage se fait par des centaines qui déposent les quantités de déchets solides collectées soit vers des dépôts sauvages pour les acheminer ensuite vers la décharge publique de Médiouna, soit transportées directement à cette décharge.

Parmi les déchets solides, deux types méritent une attention particulière : les déchets hospitaliers et les déchets industriels.

**\*Les déchets hospitaliers :** Environ 1 % des quantités des déchets collectées doivent faire l'objet d'un traitement spécial vu leur complexité et leur nocivité. Ces déchets se composent à leur tour de divers types :

- les déchets ménagers (hébergement, restauration, administration...etc),
- les déchets à risque (blocs opératoires, laboratoires, pharmacies, dialyses...etc),
- les déchets liquides (sang, urine, résidus biologiques...etc).

Il y'a lieu de signaler que ces déchets sont traités dans des unités d'incinération qui ne sont pas bien équipées pour cette tâche.

- **Les déchets industriels**

Ces déchets sont :

- soit stockés dans des lieux propres aux entreprises: environ 72 % des déchets industriels ;
- soit réutilisés dans le circuit de production ou cédés à des tiers pour une réutilisation, environ 23 % des quantités des déchets industriels ;
- soit évacués dans des décharges sauvages : environ 5 % des quantités des déchets industriels pour être acheminés vers la décharge publique de Médiouna.

### **3-2- Assainissement liquide**

L'assainissement liquide concerne :

- l'évacuation des eaux usées ;
- l'évacuation des eaux pluviales.

En ce qui concerne le réseau d'assainissement, les résultats du RGPH 2004 montrent que 85,3% des ménages urbains sont raccordés au réseau public contre 4,0% des ménages ruraux. De même, près de 70% des ménages ruraux évacuent leurs eaux usées dans des fosses sceptiques contre 7,6% des ménages urbains.

Casablanca et Mohammedia ont un assainissement souterrain dirigé vers la mer. A Casablanca, le réseau d'assainissement est composé d'un réseau principal et d'un autre secondaire aboutissant à des collecteurs (le collecteur principal est celui d'Ouest près d'El Hank). A ce niveau, les eaux collectées sont débarrassées de tous les déchets et pompées vers un émissaire marin qui entraîne les rejets au large des côtes.

### **3-3- Problèmes**

L'assainissement soulève plusieurs problèmes, parmi lesquels on peut citer :

- L'absence du réseau égouts dans certaines zones : Ain Diab, bidonvilles, milieu rural, autoroute...etc ;
- Le réseau est vétuste ;
- L'absence de législation réglementant le traitement des déchets et d'un "Droit environnemental" en général,
- L'absence de tri en amont des déchets (avant le ramassage) ;
- L'absence de filières spécialisées en matière d'élimination des déchets. Les déchets collectés sont éliminés soit dans des décharges sauvages, soit par

enfouissement. Ces procédés sont non hygiénique et polluants (le traitement par compostage n'est pas pratiqué);

➤ L'insuffisance des moyens humains et matériels ;

➤ La pollution du littoral ;

➤ Les difficultés de traitement des déchets hospitaliers. Dans ce cadre, un projet de décharge de Médiouna est en cours et sera réalisé en partenariat entre Biotron canada (Entreprise spécialisée dans la gestion et la valorisation des bio-gaz) et le groupe pour la Défense Stratégique de l'Environnement. Ce projet sera un important site d'enfouissement sanitaire.

---

---

## 4 - TRANSPORT

---

---

### 4-1- RESEAU ROUTIER

Le réseau routier dans la Région du Grand Casablanca s'étend au terme de l'année 2004, sur une longueur de 570,8 Km dont 497,1 Km de routes revêtues. Ce réseau est relativement dense.

Le réseau routier de la Région est carrossable toute l'année. Il se distingue par le plus important tronçon de l'autoroute Casablanca-Rabat et celle reliant Casablanca à Settat.

Il est à signaler que ce réseau d'autoroute connaît une extension avec en cours à l'autoroute Casablanca - El Jadida.

#### Réseau routier par type de route

Routes	Longueur totale en Km	Longueur revêtue en Km
Routes Nationales	103,225	103,225
Routes Régionales	69,712	69,712
Routes Provinciales	397,897	324,167
Longueur totale	570,834	497,104

Source : Direction Régionale de l'équipement du centre- Année 2004

### 4-2- INFRASTRUCTURE PORTUAIRE

La Région du Grand Casablanca est dotée de deux grands ports :

- Le Port de Casablanca à vocation commerciale qui assure près de 60% des exportations et des importations du pays ;
- Le port de Mohammedia qui se distingue comme port pétrolier avec 80% du trafic pétrolier national.

#### Transports maritimes : Trafic de marchandises

En 10<sup>3</sup> Tonnes

Ports	Marchandises chargées	Marchandises déchargées	Phosphates chargés	Trafic pétrolier
Casablanca	11 471	10 923	9 270	-
Mohammedia	2 146	7 590	-	7 581
Toal région	13 617	18 513	9 270	7 581
Total national	27 355	34 148	11 721	9 433
Région/National en %	49,8	54,2	79,1	80,4

Source : Annuaire Statistique National- Année 2004

### 4-3- AEROPORTS

L'aéroport Mohamed V constitue la pièce maîtresse du trafic aérien dans la Région voir même dans le Pays. Quant à l'aéroport Casablanca -Anfa, il enregistre un trafic très limité.

#### Evolution du trafic aérien de l'Aéroport Mohamed V

Trimestres	Mouvement des avions	Voyageurs	Trafic fret en tonnes	Trafic poste en tonnes
Premier trimestre	12 413	869 199	11 685,9	280,4
Deuxième trimestre	12 103	873 489	12 666,9	288,3
Troisième trimestre	14 378	1 164 587	10 894,7	202,0
Quatrième trimestre	13 442	896 204	11 904,3	269,9
Total année 2004	52 336	3 803 479	47 151,8	1 040,6
Total année 2003	47 383	3 395 668	43 727	1106
Variation en %	+10,5	+12	+7.8	-5.9

Source : Office des Aéroports- Année 2004

### 4-4- TRANSPORT FERROVIAIRE

Le réseau ferroviaire s'étend sur une longueur de 80 Km. Plusieurs centres urbains de la région traversés par ce réseau sont équipés de gares pour le transport des voyageurs et des marchandises.

Plusieurs réalisations ont vu le jour durant ces dernières années à savoir :

- La construction de la liaison Nouaceur- Jorf Lasfar ;
- Le dédoublement de la voie Casablanca - Rabat ;
- L'aménagement de la voie existante ;
- L'aménagement des gares (Casablanca voyageurs, Casablanca port, Mers sultan, Casablanca Oasis...) ;
- La construction de la liaison Casa Nouaceur pour desservir L'aéroport Mohamed V.

Pour ce qui est du transport des marchandises, les gares du grand Casablanca ont enregistré un trafic de marchandises estimé à près de 3 millions de tonnes en 2004 dont 50,4% comme marchandises expédiées et 49,6% comme marchandises arrivées.

Par ailleurs, les gares de la région du Grand Casablanca ont enregistré 12,6 millions de voyageurs en 2004.

**Transport ferroviaire des voyageurs et marchandises et par gare  
Année 2004**

	VOYAGEURS		MARCHANDISES en tonnes	
	DEPART	ARRIVEE	DEPART	ARRIVEE
Casa port	2 372 017	2 539 370	-	-
Casa voyageurs	1 347 094	1 484 899	34 657	137 738
Ain Sebaa	547 910	362 002	62 563	221 623
Mohammedia	979 428	979 873	109 984	103 701
Mers Sultan	80 246	34 579	-	-
Sidi Maarouf	28 270	27 392	1 650	8 356
Bouskoura	265 663	295 204	-	182 592
Nouaceur	41 087	36 644	370	1 602
Oasis	352 991	170 704	-	-
Aéroport Mohamed V	323 071	332 842	-	-
Roches noires	-	-	139 380	24 031
Roches noires 2	-	-	1 202 356	133 495
Zenata	-	-	1 951	712 142
<b>Total</b>	<b>6 337 777</b>	<b>6 263 509</b>	<b>1 552 911</b>	<b>1 525 280</b>

Source : Annuaire Statistique National- Année 2004

#### **4-5- TRANSPORT URBAIN**

##### **4-5-1- Bref historique**

Des efforts importants ont été déployés pour améliorer le transport urbain dans la région. Dans ce cadre, il y a lieu de signaler que le transport urbain est passé par 3 étapes :

##### **- Avant 1964**

Le transport public était assuré par des sociétés privées qui possèdent une concession ou une autorisation d'exploitation du réseau routier. Ces sociétés étaient notamment : La société Cité D'jamaa , l'Autonat, Hassania, Dubar, Bonoci , Tac.

##### **- Entre 1964 et 1985**

Cette période a vu la naissance de la Régie Autonome de Transport en Commun à Casablanca R.A.T.C. en décembre 1964. La création de cette régie va mettre fin à la domination des étrangers dans ce secteur.

##### **- Après 1985**

A la suite du Discours Royal du 7-8-1984 devant les élus locaux de Casablanca, les autorités compétentes ont passé des contrats avec des sociétés privées en 1985 dans le but de procéder au transport public dans des conditions plus confortables.

La création de ces sociétés avait pour cause la crise qu'a connue la RATC qui ne

pouvait plus continuer à satisfaire toute seule les besoins importants en transport urbain, vu les différents problèmes qui ont participé à son déclin. En 2004, cette régie a été privatisée et porte le nom de M'dina bus.

Actuellement, le transport public à l'intérieur de la région du Grand Casablanca, est assuré par : la société M'dina bus, des compagnies privées, des grands et petits taxis et aussi par le transport "qualifié de clandestin" qui est très actif entre les quartiers périphériques.

#### **4-5-2- Transport privé par autobus**

En 2004, le parc d'autobus privés dans la région du Grand Casablanca est estimé à 683 véhicules desservant 127 lignes à travers une longueur de 1341,13 km.

Il est à noter que les 683 bus restent au dessous des besoins réels en transport collectif dans la région. Dans ce cadre, il y'a lieu de signaler que le nombre moyen de personnes urbains par bus est de 4869 en 2004 contre 3723 en 2003.

Le parc de véhicules de la M'dina Bus est de 309 véhicules desservant 42 lignes.

#### **Trafic de M'DINA BUS**

<b>DESIGNATION</b>	<b>2004</b>
<b>Nombre de lignes</b>	<b>42</b>
<b>Longueur du réseau (en Km)</b>	<b>671</b>
<b>Nombre d'autobus</b>	<b>309</b>
<b>Nombre de voyageurs (en milliers)</b>	<b>22 331</b>
<b>Abonnés (en milliers)</b>	<b>2048</b>

Source : MEDINA BUS DE CASABLANCA

#### **4-5-3- Transport par taxis**

##### **Les petits taxis**

Le nombre de petits taxis de la Wilaya de Grand Casablanca s'élève à 7807 en 2004 contre 7650 en 2003.

##### **Les grands taxis**

En 2004, près de 5293 grands taxis circulent sur des axes bien connus avec une capacité de 6 places. En 2003, leur nombre était de 5232.

#### **4-5-4-Transport clandestin**

Ce type de transport est très actif surtout aux heures de pointes, là où les moyens de transports conventionnels se trouvent dans l'incapacité de satisfaire la demande. Il est aussi actif entre les quartiers périphériques. Dans ce cadre, plusieurs modes sont utilisés à savoir :

##### **- Le transport par voitures personnelles**

Ce mode est pratiqué par des personnes d'une façon permanente. Ce genre de transport a presque disparu sauf entre quartiers populaires périphériques.

##### **- Le transport par camionnettes**

En plus du transport de marchandises, les propriétaires de telles voitures s'adonnent aux transports de personnes surtout dans les quartiers périphériques et pendant les occasions (fêtes, .....).

##### **- Les charrettes attelées**

Il y'a deux types de charrettes :

- Les charrettes attelées à 2 chevaux (Koutchis). Elles opèrent spécialement dans les préfectures de Ben Msik- Médiouna et Moulay Rchid - Sidi Othmane sur des axes bien délimités.

- Les charrettes attelées à un seul cheval non autorisées et sur lesquelles s'entassent dangereusement plusieurs personnes. Elles font la navette sur des axes connus.

##### **- Transport par motocyclettes**

Ce type de transport est spécifique à Casablanca, il s'agit de motos à 2 roues offrant le service de transport d'une seule personne désireuse de se rendre rapidement à un lieu déterminé moyennant un prix peu coûteux. On trouve ce transport dans des places bien connues, surtout devant les marchés de gros.

#### **4-5-5- Parc automobile**

Environ 37% de l'immatriculation des véhicules au niveau national se fait à Casablanca, contre près de 36% pour les véhicules en circulation.

#### **Indicateurs sur le parc automobile à Casablanca**

**Au 31 décembre 2002**

	<b>Région</b>	<b>Maroc</b>	<b>%</b>
<b>Véhicules en circulation</b>	<b>636 471</b>	<b>1 760 774</b>	<b>36,2</b>
<b>Véhicules immatriculés</b>	<b>20 036</b>	<b>56 111</b>	<b>35,7</b>
<b>Permis de conduire délivrés</b>	<b>50 772</b>	<b>284 535</b>	<b>17,8</b>
<b>Taxe spéciale sur les véhicules (en 1000 DH)</b>	<b>353 666</b>	<b>1 031 155</b>	<b>34,3</b>

**Source : Annuaire Statistique du Maroc 2005**

Les recettes de la taxe spéciale sur les véhicules, au niveau de la région du Grand



Casablanca, sont évaluées à près de 354 millions de dh représentant ainsi 34,3% du total national.

Par ailleurs, 50 772 permis de conduire ont été délivrés à Casablanca en 2004, soit 17% de l'ensemble des permis délivrés au niveau national.

Concernant les véhicules en circulation selon le genre, les motocyclettes viennent en premier lieu avec 48,9%, suivi par les autobus, autocars et ambulances avec 42,3%, et les voitures de tourisme avec 37,8%.

### Véhicules en circulation selon la catégorie

Au 31 déc. 2002

Catégorie	Région	Maroc	R/M (%)
Voitures de tourisme	489606	1295802	37,8
Camions et camionnettes	114415	339478	33,7
Tracteurs	14602	87195	16,7
Autobus, autocar et ambulances	6854	16185	42,3
Motocyclettes	10120	20695	48,9
Autres	874	1419	61,6
<b>Total</b>	<b>636471</b>	<b>1760774</b>	<b>36,1</b>

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2005

#### 4-5-6- Accidents de la circulation

On observe dans la Région un nombre non négligeable des accidents de la circulation que se soit à l'intérieur du périmètre urbain ou à l'extérieur de ce périmètre.

A ce propos, 17 637 accidents sont enregistrés en 2004 (14 647 à l'intérieur et 2990 à l'extérieur), soit 34,1% des accidents survenus au niveau national et une variation positive par rapport à 2003 évaluée à 12%. Ces accidents ont causé la mort à 564 personnes et 14 429 sont blessés; soit des augmentations respectives de 37% et 14% par rapport à 2003.

#### Accidents de la circulation

	Nombre d'accidents	Nombre de victimes	
		Décès	Blessés
A l'extérieur	2 990	280	2 710
A l'intérieur	14 647	284	11 719
<b>Total Région</b>	<b>17 637</b>	<b>564</b>	<b>14 429</b>
<b>Total National</b>	<b>51 687</b>	<b>3 894</b>	<b>80 150</b>

Source: Annuaire Statistique Régional 2004

#### **4-5-7- Problèmes**

Malgré les efforts déployés, le problème de transport dans la région du Grand Casablanca notamment dans la ville de Casablanca reste toujours posé.

La crise dans ce secteur ne peut être résolue que par l'adoption des mesures adéquates et urgentes.

Les mesures à prendre sont soit de nature institutionnelle ou de nature pragmatique et opérationnelle.

##### **- Mesures d'ordre institutionnel**

La multiplicité d'intervenants dans ce secteur (La Wilaya, Conseil de la ville, les Préfectures, les Municipalités, les sociétés de transport....) complique la prise de décisions, ce qui nuit considérablement à la bonne marche de ce secteur.

Il est donc nécessaire de procéder à une coordination entre ces différents intervenants par l'instauration d'une stratégie unifiée dans le but de servir la population. Afin d'atteindre ce but, il est utile de créer une institution capable de gérer ce secteur tout en tenant compte des besoins et des intérêts des différents intéressés.

##### **- Mesures d'ordre opérationnel**

Dans ce domaine, il faudrait d'abord cerner les différents facteurs qui ont engendré cette crise et trouver des solutions dans un cadre global. Parmi ces mesures, on peut citer :

- l'instauration d'une politique générale de gestion par un seul décideur ;
- la planification à long terme et l'élaboration d'un plan directeur du transport en commun en parallèle avec l'urbanisation et le plan de circulation ;
- la restauration du réseau de transport urbain existant ;
- l'augmentation du parc en nombre suffisant d'autobus et de taxis ;
- l'utilisation des nouveaux modes de déplacement tel que le Metro.... ;
- la création des zones d'activités économiques dans les quartiers périphériques pour décongestionner le centre ville ;
- l'instauration du transport scolaire ;
- l'instauration de transport du personnel des administrations au sein de chaque organisme public.

---

---

## 5 - POSTE ET TELECOMMUNICATIONS

---

---

La communication prend une place de plus en plus importante dans la vie des sociétés. Elle s'impose en tant que passage obligé dans les rapports entre les individus où qu'ils soient.

Au Maroc, le secteur de la communication a été marqué ces dernières années par une activité intense et soutenue tant au niveau de la poste qu'au niveau des télécommunications.

### 5-1- Etablissements postaux

Les bouleversements économiques, démographiques et technologiques ont amené les Pouvoirs Publics à fournir des efforts remarquables pour doter le Royaume d'une infrastructure postale adéquate et pour améliorer la qualité des services offerts aux usagers.

De sa part, la région du Grand Casablanca a bénéficié de ces efforts. Ainsi, la région du Grand Casablanca est dotée de 64 établissements (dont deux seulement sont des agences postales) ; soit 4 % de l'infrastructure postale au niveau national. Cependant, un tel pourcentage reste inférieur à son poids démographique (12%) et économique.

En considérant l'effectif de la population de chaque préfecture, on assiste à une concentration relative des établissements postaux dans deux préfectures à savoir les préfectures de Mohammedia et de Casa Anfa. Dans ce cadre, il est nécessaire de développer d'avantage ce secteur dans l'ensemble des préfectures.

#### Répartition des établissements postaux par préfectures

Préfectures	Nombres d'établissements postaux	Dont Agences Postales	Nombre de personnes par établissement
Ain Chock Hay Hassani	13	1	40.400
Ain Sebaa Hay Mohammadi	9	-	63.444
Al Fida Derb Sultan et Mechouar	4	-	95.750
Ben Msik Mediouna	6	-	62.000
My Rachid Sidi Othmane	5	-	84.200
Casa Anfa	15	-	35.133
Mohammedia	5	-	33.167
Sidi Bernoussi Zenata	5	1	58.200
<b>Total Région</b>	<b>64</b>	<b>2</b>	<b>51.846</b>

Source : Direction Régionale de Barid Al Maghrib- Année 2002

## 5-2- Télécommunications

Vu l'importance des télécommunications dans le développement économique et social, des efforts louables continuent d'être déployés pour doter ce secteur de moyens modernes et efficaces afin de lui permettre de jouer pleinement son rôle.

Dans la région du grand Casablanca, qui représente un pôle économique et social d'une importance capitale pour l'ensemble du pays, ce secteur a vu, lui aussi, une extension tant sur le plan de la quantité que sur le plan de la qualité.

La région du Grand Casablanca abritait en l'année 2000, près de 23,% des abonnés au réseau public du téléphone du Maroc. Quant au téléphone mobile, ce taux avait atteint 3,4% de l'ensemble du pays.

S'agissant de la répartition des abonnés, on note en 2000 une concentration des abonnés dans la préfecture de Casa-Anfa aussi bien pour le téléphone mobile que pour le fixe.

Au niveau de la région, le taux de l'accroissement entre 1997 et 2000 pour le téléphone fixe est de 12 % et de 178 % pour le mobile (Ittissalat Al Maghrib).

### Répartition des abonnés au Téléphone par préfecture

	Téléphone fixe		Téléphone mobile	
	1997	2000	1997	2000
Ain Chock Hay Hassani	59001	68145	1028	9167
Ain Sebaa Hay Mohammadi	60824	70663	-	8781
Al Fida Derb Sultan et Mechouar Casablanca	45235	48596	621	5514
Ben Msik Mediouna et Moulay Rachid Sidi Othmane	56104	62490	495	5053
Casa Anfa	123839	135656	26471	46752
Mohammedia	18396	20598	-	2204
Sidi Bernoussi Zenata	20173	23909	274	2803
Total Région	383 572	430 057	28 889	80 274
Total Maroc	1 300 495	1 472 000	74 472	2 785 484
Part de la Région (en %)	29,5	23,4	38,8	3,4

Source : Ittissalat Al Maghrib

Par ailleurs, selon les résultats du RGPH de 2004, près de 76% de la population casablancaise possèdent un téléphone mobile contre 29% pour le téléphone fixe.

### **5-3 - Information**

Dans le secteur de l'information, La Région dispose :

- De deux stations Radio : celle d'Ain Chock et une station locale F.M. Casablanca;
- Une chaîne de Télévision : 2 M;
- Un nombre important de presse écrite est installée à Casablanca.

---

---

# **PARTIE IV**

---

---

## **SECTEURS SOCIAUX**

---

---

# 1 - EDUCATION NATIONALE

---

---

A partir de septembre 1990, le système éducatif a connu une nouvelle approche. En effet, au lieu de 5 ans d'études primaires et 7 ans d'études secondaires, la durée des études a été subdivisée en un enseignement fondamental, d'une durée de 9 ans, et un enseignement secondaire, d'une durée de 3 ans.

## 1-1- Enseignement préscolaire

Ce type d'enseignement est dispensé dans deux modes d'établissements :

- Les écoles coraniques qui constituent la forme de scolarisation la plus répandue. Il s'agit d'un enseignement de type traditionnel rénové ;
- Les maternelles et les jardins d'enfants dont l'encadrement et l'équipement permettent d'assurer une formation basée sur des méthodes modernes.

### 1-1-1- Ecoles coraniques

L'enseignement dans les écoles coraniques constitue l'essentiel de l'enseignement préscolaire avec 69% en 2004-2005. Le nombre des inscrits est passé de 56 000 élèves en 2003-2004 à près de 58 000 en 2004-2005 ; soit une augmentation en valeur absolue de près de 2 000.

Cet enseignement se caractérise par un taux de féminité des inscrits de 48% et par un taux d'encadrement de 24,5 élèves par enseignant.

#### Répartition des élèves de l'enseignement coranique selon la province et la préfecture

Préfectures et provinces	Année 2004-2005			
	Nombre d'inscrits	Dont filles %	Nombre d'encadreurs	Elèves/ Encadreur
Aïn Chock	4 160	48,7	189	22
Hay Hassani	4 110	49,5	176	23,4
Aïn Sebaâ Hay Mohammadi	6 245	48,7	239	26,1
Al Fida Derb Soltane	4 521	47,6	202	22,4
Ben M'sik	6 397	50,4	256	24,9
Casablanca Anfa	3 695	46,7	143	25,8
Moulay Rachid	9 463	48,7	338	27,9
Sidi Bernoussi	10 348	49,5	399	25,9
Mohamedia	4 521	48,5	208	21,7
Mediouna	1 838	49,5	64	28,7
Nouacer	2 461	40,7	85	28,9
Total Région	57 759	48,5	2 299	25,1

Source : Annuaire Statistique National 2005.

### 1-1-2-Enseignement préscolaire moderne

L'enseignement préscolaire moderne ne représente que 31,5% de l'enseignement préscolaire total. En 2004-2005, cet enseignement a enregistré une baisse de 1,6% par rapport à 2003-2004. Il se caractérise par un taux de féminité des inscrits de 48,3% et d'environ 23 élèves par classe .

#### Elèves inscrits dans l'enseignement préscolaire moderne

Année scolaire 2004-2005

Préfectures	Nombre d'inscrits	Dont Féminin %	Nombre de classes	Elèves/ Classes
Aïn Chock	3 555	48.1	165	21.5
Hay Hassani	3 208	48.8	153	20.9
Aïn Sebaâ Hay Mohammadi	4 122	48.5	159	25.9
Al Fida Derb Soltane	2 508	51	95	26.4
Ben M'sik	700	47.1	29	24.1
Casablanca Anfa	7 718	48.1	344	22.4
Moulay Rachid	843	45.4	32	26.3
Sidi Bernoussi	1 677	47.8	77	21.8
Mohamedia	1 926	47.9	76	25.3
Mediona	125	47.2	4	31.3
Nouacer	156	44.2	10	15.6
Total	26 538	48.3	1 144	23.2

Source : Annuaire Statistique National 2005.

### 1-2- Enseignement primaire public

Le nombre des inscrits dans l'enseignement primaire public s'élève à 325 505 élèves en 2004-2005 contre 325 374 élèves en 2003-2004, soit une légère augmentation de 0,04%. Cet effectif représente 8,6% du total inscrit au niveau national.

Les filles inscrites dans ce cycle représentent 48,7% du total inscrit au niveau régional.



**Elèves inscrits dans l'enseignement primaire public  
selon la province et la préfecture**

**Année scolaire 2004-2005**

Préfectures et provinces	Nombre d'inscrits	Dont féminin %	Nouveaux inscrits	Part des nouveaux inscrits en %
Aïn Chock	17 564	8 505	2 036	11.6
Hay Hassani	29 242	14 296	3 561	12.2
Aïn Sebaâ Hay Mohammadi	29 677	14 528	3 560	12
Al Fida Derb Soltane	23 912	11 809	2 823	11.8
Ben M'sik	27 113	13 313	3 343	12.3
Casablanca Anfa	25 226	12 409	3 031	12.0
Moulay Rachid	43 844	21 338	5 690	12.9
Sidi Bernoussi	49 879	24 362	6 476	12.9
Mohamedia	34 235	16 565	4 679	13.7
Mediouna	17 574	8 483	2 633	14.9
Nouacer	27 239	12 807	4 374	16.1
<b>Total</b>	<b>325 505</b>	<b>158 415</b>	<b>42 206</b>	<b>12.9</b>

Source : Annuaire Statistique National 2005.

L'année scolaire 2004-2005 s'est caractérisée par 42 206 nouveaux inscrits, soit près de 13% des inscrits au niveau régional accusant ainsi une légère baisse par rapport à 2003-2004 évaluée à 0,9%. Une telle baisse pourrait s'expliquer par le rôle du secteur privé en tant que relève partielle de l'enseignement public.

Le corps enseignant de l'enseignement primaire public est passé de 10 508 enseignants en 2003-2004 à 10 474, soit une baisse de 0,3%. De même, on compte en moyenne 31 élèves par enseignant. Quant au nombre d'élèves par classe, il est en moyenne de 33 élèves durant l'année scolaire 2004-2005.

Selon le sexe, il y'a lieu de préciser que 61% du personnel enseignant sont des femmes.

**Répartition du personnel enseignant  
selon la province et la préfecture**

**Année scolaire 2004-2005**

Préfectures et provinces	Nombre d'enseignants	Elèves/ Enseignant	Nombre de classes	Elèves/ Classe
Aïn Chock	553	31.8	539	32.6
Hay Hassani	809	36.1	792	36.9
Aïn Sebaâ Hay Mohammadi	1 118	26.5	990	29.9
Al Fida Derb Soltane	1 033	23.1	858	27.9
Ben M'sik	991	27.4	962	28.2
Casablanca Anfa	978	25.8	855	29.5
Moulay Rachid	1 239	35.4	1 223	35.8
Sidi Bernoussi	1 437	34.7	1 396	35.7
Mohamedia	1 087	31.5	1 039	32.9
Mediouna	526	33.4	505	34.8
Nouacer	703	38.7	699	38.9
<b>Total</b>	<b>10 474</b>	<b>31.1</b>	<b>9 858</b>	<b>33.0</b>

Source : Annuaire Statistique National 2005

### 1-3- Enseignement primaire privé

L'enseignement primaire privé prend désormais de plus en plus d'importance dans la région du Grand Casablanca. En 2004-2005, l'effectif total des inscrits a atteint 87 263 élèves ; soit 33,7% du total privé national et 21% du total de l'enseignement primaire au niveau régional.

L'importance de l'enseignement privé diffère d'une préfecture à l'autre. Ainsi, dans la préfecture de Casa-Anfa, le secteur privé représente presque 48,3% du total des inscrits dans l'enseignement primaire, alors que ce rapport n'est que de 9% dans la préfecture de Moulay Rachid-Sidi Othmane, et ne dépasse guère 2% pour la province de Médiouna.

#### Répartition des inscrits dans l'enseignement primaire selon la province et la préfecture

Année scolaire 2004-2005

Préfectures et provinces	Public		Privé		Total Public + Privé
	Effectif	Part en % Public/Total	Effectif	Part en % Privé/ Total	
Aïn Chock	17 564	58.8	12 307	41.2	29 871
Hay Hassani	29 242	74.9	9 808	25.1	39 050
Aïn Sebaâ Hay Mohammadi	29 677	69.4	13 064	30.6	42 741
Al Fida Derb Soltane	23 912	75.1	7 944	24.9	31 856
Ben M'sik	27 113	89.5	3 180	10.5	30 293
Casablanca Anfa	25 226	51.7	23 534	48.3	48 760
Moulay Rachid	43 844	91.0	4 319	9	48 163
Sidi Bernoussi	49 879	88.5	6 501	11.5	56 380
Mohamedia	34 235	86.1	5 532	13.9	39 767
Médiouna	17 574	98.2	318	1.8	17 892
Nouacer	27 239	97.3	756	2.7	27 995
<b>Total</b>	<b>325 505</b>	<b>78.9</b>	<b>87 263</b>	<b>21.1</b>	<b>412 768</b>

Source : Annuaire Statistique National 2005

L'effectif des inscrits dans l'enseignement primaire privé s'est accru de 26,5% en 2004-2005 par rapport à 2003-2004. Le taux de filles est de 47,5%.

#### Evolution des inscrits dans l'enseignement Primaire

Années	2003-04	2004-05	Variation en %
Total Public	325 374	325 505	0,04
Dont Filles	158 559	158 415	-0,09
Total Privé	68 998	87 263	26,5
Dont Filles	32 929	41 459	25,9
Total Public+Privé	394 372	412 768	4,7
Dont Filles	191 488	199 874	4,4

Source : Annales Statistiques Nationales 2005,2004.

## 1-4- Enseignement secondaire public (collèges)

La région du Grand Casablanca dispose de 151 collèges groupant 4 024 salles et 5140 classes.

Le nombre des inscrits dans le secteur public s'élève à 173 466 élèves en 2004-2005 dont 50% sont des filles.

Quant aux inscrits dans le secteur privé, ils sont évalués à 10 620 élèves dont 43 % de filles. Le total des inscrits dans les deux secteurs s'élève, par conséquent, à 184 086 élèves .

### Effectifs des inscrits dans les collèges de l'enseignement secondaire selon la province et la préfecture

Année 2004-2005

	Public		Privé		Ensemble	
	Total	% filles	Total	% filles	Total	% filles
Aïn Chock	12 005	51.3	1 713	47.3	13 718	50.8
Hay Hassani	17 531	50.5	1 182	42.8	18 713	50.0
Aïn Sebaâ Hay Mohammadi	20 392	49.6	1 010	46.0	21 402	49.4
Al Fida Derb Soltane	16 729	51.9	1 289	34.1	18 018	50.6
Ben M'sik	15 310	50.1	244	27.5	15 554	49.7
Casablanca Anfa	18 503	48.6	3 916	43.7	22 419	47.7
Moulay Rachid	22 605	50.7	54	48.1	22 659	50.7
Sidi Bernoussi Zenata	24 819	50.9	500	40.4	25 319	50.7
Mohamedia	16 535	47.9	608	47.9	17 143	47.9
Mediouna	3 845	49.8	-	-	3 845	49.8
Nouacer	5 192	45.6	104	47.1	5 296	45.6
<b>TOTAL</b>	<b>173 466</b>	<b>50.0</b>	<b>10 620</b>	<b>43.0</b>	<b>184 086</b>	<b>49.6</b>

Source : Annuaire Statistique National 2005.

Environ 50% des inscrits dans les deux secteurs (privé et public) sont des filles contre 45% au niveau national.

S'agissant des inscrits par préfecture, la préfecture de Sidi Bernoussi se situe en premier lieu avec 13,8% des inscrits, suivie des préfectures Moulay Rchid et Casa Anfa avec des proportions d'environ 12%, et les provinces de Médiouna et Nouacer avec respectivement 2 et 3%.

En milieu rural, la région dispose de 8 collèges avec un effectif des inscrits de 7 177 élèves contre 5 851 en 2003/04; soit une augmentation de 23%. Cet effectif est caractérisé par un taux de féminité de 45%. Un tel taux reflète la volonté des filles rurales à poursuivre leurs études.

## Evolution des inscrits dans l'enseignement secondaire collégial

Années	2003-04	2004-05	Variation en %
<b>Total Public</b>	<b>167 178</b>	<b>173 466</b>	<b>3,1</b>
<b>Filles</b>	<b>83 423</b>	<b>86 756</b>	<b>3,9</b>
<b>Total Privé</b>	<b>8 295</b>	<b>10620</b>	<b>28,0</b>
<b>Filles</b>	<b>3 481</b>	<b>4 570</b>	<b>31,3</b>
<b>Total Public+Privé</b>	<b>175 473</b>	<b>184 086</b>	<b>4,9</b>
<b>Filles</b>	<b>86 904</b>	<b>91 326</b>	<b>5,1</b>

Source : Annuaire Statistique National 2005,2004.

Par comparaison, il y'a lieu de préciser que les inscrits dans le secteur privé se sont accrus de 28% par rapport à 2003/04. Cependant, ce secteur, et en dépit de son importante évolution, ne représente en 2004/05 que 5,8% du total des inscrits dans l'enseignement collégial.

### 1-5- Enseignement secondaire qualifiant

L'enseignement secondaire qualifiant est étalé sur trois années pour aboutir à l'obtention du baccalauréat.

Pour l'année scolaire 2004-2005, l'infrastructure scolaire du secondaire qualifiant du secteur public est composée de 80 lycées avec 2615 salles générales et scientifiques. De même, le nombre total des classes dans l'enseignement secondaire qualifiant public s'élève à 2910 classes. La région dispose de 5 internats avec 800 lits et aussi de 67 bibliothèques.

Concernant le nombre d'élèves inscrits dans cet enseignement, il s'élève à 104 594 élèves dont 52,3% sont des filles. Le personnel enseignant est de 5 909 professeurs dont 40% sont des femmes.

Parallèlement, le nombre des inscrits dans le secteur privé s'élève à 11 184 élèves dont 42% sont des filles contre 9 307 élèves en 2003-2004.

Pour les deux secteurs, le nombre total des inscrits s'élève à 115 778 élèves contre 109 803 en 2003-04 ; soit une augmentation de 5,4%. Les filles inscrites dans l'enseignement secondaire qualifiant représentent 51,3 % du total des inscrits.

**Effectifs des inscrits dans l'enseignement secondaire  
qualifiant selon la province et la préfecture**

Année : 2004-2005

	Public		Privé		Ensemble	
	Total	Dont Filles	Total	Dont filles	Total	Dont filles
Aïn Chock	6 931	3 492	945	409	7 876	3 901
Aïn Sebaâ Hay Mohammadi	13 867	7 310	1 206	497	15 073	7 807
Al Fida Derb Soltane	12 224	6 129	2 139	880	14 363	7 009
Ben M'sik	10 237	5 461	1 071	450	11 308	5 911
Casablanca Anfa	17 332	8 925	3648	1527	20 980	10 452
Hay Hassani	7 839	4 257	1 035	475	8 874	4 732
Mediouna	1 682	806	....	....	1 682	806
Mohamedia	9 050	4 597	346	149	9 396	4 746
Moulay Rachid	11 650	6 140	.....	....	11 650	6 140
Nouacer	1 379	692	794	316	2 173	1 008
Sidi Bernoussi Zenata	12 403	6 929	...	....	12 403	6 929
<b>TOTAL</b>	<b>104 594</b>	<b>54 738</b>	<b>11 184</b>	<b>4 703</b>	<b>115 778</b>	<b>59 441</b>

Source : Annuaire Statistique National 2005

### 1-5-1- Candidats au baccalauréat et taux de réussite

En 2004-2005, l'académie du Grand Casablanca a enregistré 42 608 élèves présents à l'examen du baccalauréat dont 52,5% de filles. Le taux de réussite global a été de 40,4%, celui des filles est de 41,4%.

### Evolution des candidats au baccalauréat

Années	Candidats		Admis		Taux de réussite en %	
	Total	Féminin %	Total	féminin %	Ensemble	Féminin
2003/2004	39 785	52,9	15 244	56,2	38,3	40,7
2004/2005	42 608	52,5	17 226	53,7	40,4	41,4

Source : Annuaire Statistiques Nationaux 2004,2005.

### 1 -6 - Enseignement supérieur public

En matière d'infrastructure, la région du grand Casablanca dispose de 10 facultés et 12 écoles et instituts supérieurs. Ces établissements supérieurs disposent de 79 amphithéâtres, 559 salles générales, 106 salles d'informatique, 41 laboratoires de langues, 224 laboratoires scientifiques, 37 bibliothèques et 41 salles de lecture.

**Répartition des équipements de l'enseignement supérieur selon les facultés,  
les écoles et instituts supérieurs**

**Année 2004-2005**

	EFFECTIS	AMPH	Salles		Laboratoires		Bibliothèque
			Générales	Informatiques	Langue	Scientifique	
Facultés	10	62	385	24	6	153	17
Ecoles et instituts supérieurs	12	17	174	82	35	71	20
<b>Total</b>	<b>22</b>	<b>79</b>	<b>559</b>	<b>106</b>	<b>41</b>	<b>224</b>	<b>37</b>

Source : Annuaire Statistique Régional 2004

L'effectif des étudiants inscrits dans le cycle normal de ces facultés et écoles supérieures s'élève, en 2004-2005, à 41 100 étudiants dont 53,5% de filles.

**Effectif des étudiants inscrits dans le cycle normal des facultés  
et écoles instituts supérieurs**

**Année 2004-2005**

	Marocains		Etrangers		Ensemble	
	Total	Dont féminin	Total	Dont féminin	Total	Dont féminin
Facultés	36 653	20 096	532	158	37 185	20 254
Ecoles et instituts supérieurs	3673	1668	242	64	3 915	1 732
<b>Total</b>	<b>40 326</b>	<b>21 764</b>	<b>774</b>	<b>222</b>	<b>41 100</b>	<b>21 986</b>

Source : Annuaire Statistique Régional 2004

La part des étudiants universitaires inscrits dans les facultés des sciences économiques et juridiques est de 43,6% contre 28,8% dans les facultés des lettres et sciences humaines. Par contre les étudiants inscrits en sciences ne représentent que 20,4%; soit un étudiant sur cinq.

**Répartition des étudiants inscrits dans les facultés  
par discipline**

**Année 2004-2005**

Disciplines	Effectifs	Taux en %
Sciences économiques et juridiques	16 211	43,6
Lettres et sciences humaines	10 701	28,8
Sciences	7 599	20,4
Médecine et pharmacie	2 674	7,2
<b>Total</b>	<b>37 185</b>	<b>100</b>

Source : Annuaire Statistique Régional 2004

L'effectif des étudiants inscrits dans les facultés s'est accru de 4,4% entre 2003/04 et 2004/05 alors que dans les écoles et instituts supérieurs, il a chuté de 10,4% durant la même période.

### Evolution de l'effectif des étudiants inscrits dans le cycle normal des facultés, écoles et instituts supérieurs

	2003-2004		2004-2005		Variation en %	
	Total	Dont féminin	Total	Dont féminin	Total	Femmes
<b>Facultés</b>	<b>35 599</b>	<b>19 646</b>	<b>37 185</b>	<b>20 254</b>	<b>4,4</b>	<b>3,1</b>
<b>Ecoles et instituts supérieurs</b>	<b>4 371</b>	<b>1 860</b>	<b>3 915</b>	<b>1 732</b>	<b>-10,4</b>	<b>-6,9</b>
<b>Total</b>	<b>39 970</b>	<b>21 506</b>	<b>41 100</b>	<b>21 986</b>	<b>2,8</b>	<b>2,2</b>

Source : Annuaire Statistique Régional 2004

Quant aux effectifs des étudiants inscrits dans le 3ème cycle et du doctorat national, ils ont atteint 231 étudiants en 2004-2005 dont 40,3% de sexe féminin.

Le nombre des enseignants de l'enseignement supérieur s'élève à 2 688 enseignants dont 31,4% relèvent des écoles supérieures. Le taux de filles est de 28,5%.

### Répartition des enseignants selon les facultés et les écoles supérieures

Année : 2004-2005

	Marocains		Etrangers		Ensemble	
	Total	Dont féminin	Total	Dont féminin	Total	Dont féminin
<b>Facultés</b>	<b>1 834</b>	<b>561</b>	<b>9</b>	<b>3</b>	<b>1843</b>	<b>564</b>
<b>Ecoles et instituts supérieurs</b>	<b>807</b>	<b>198</b>	<b>14</b>	<b>5</b>	<b>845</b>	<b>202</b>
<b>Total</b>	<b>2641</b>	<b>759</b>	<b>23</b>	<b>8</b>	<b>2 688</b>	<b>766</b>

Source : Annuaire Statistique Régional 2004

### 1-7- Enseignement Supérieur Privé

La région du Grand Casablanca est caractérisée par l'existence d'un effectif important d'établissements supérieurs privés spécialisés dans différents domaines : économie, commerce, gestion, informatique, finances et banque, télécommunications, management, technologie alimentaire, génie appliqué, agro-alimentaire, mathématiques supérieures et spéciales, sciences de l'ingénieur, électronique, publicité et optique.

Au cours de l'année 2004-2005, le nombre de ces établissements a atteint 47 écoles, soit 42,7% du total au niveau national.

Ces établissements privés assurent la formation pour plus de 9 513 étudiants inscrits en 2004 -2005 dont 44,4% sont de sexe féminin. Cet enseignement est assuré par 1492 enseignants. En 2003-2004, ces différents établissements ont fait sortir près de 1 652 diplômés.

**Evolution des effectifs des étudiants et des enseignants  
de l'enseignement supérieur privé**

	2003-04		2004-05		Variation en %	
	Total	Dont féminin	Total	Dont féminin	Total	Femme
<b>Etudiants</b>	8 987	4 321	9513	4225	5,9	-2,2
<b>Enseignants</b>	1 329	.....	1 492	.....	12,3	...
<b>Etablissements</b>	54	////	49	/////	-9,3	////

Source : Annuaire statistique national 2005

Il y'a lieu de remarquer que l'enseignement supérieur privé fait surtout appel aux enseignants vacataires pour assurer la formation supérieure privée. En effet, près de 93% des formateurs sont des enseignants vacataires.



## 2 - FORMATION PROFESSIONNELLE

Le système de formation professionnelle dans la région du Grand Casablanca est marqué par la diversité des types de formation, la multiplicité des promoteurs et des organes de coordination.

### 2-1- Infrastructure

Le secteur de la formation professionnelle dispose de 62 établissements publics, 357 établissements privés et 15 foyers féminins, soit un total de 434 établissements au niveau de la région du Grand Casablanca.

#### Répartition de l'infrastructure de la formation professionnelle Selon la préfecture et province

Année 2004-2005

Préfectures	ISTA(1)	ITA(2)	CQP(3)	CSP(4)	Centre privé	Foyer Féminin	Total
Aïn Chock	3	2	2	0	20	1	28
Hay Hassani	2	1	1	1	23	1	29
Aïn Sebaâ Hay Mohammadi	6	2	2	2	34	2	48
Al Fida Derb Soltane	1	1	1	1	35	2	41
Ben M'Sik	0	0	0	1	26	2	29
Casablanca Anfa	2	5	3	0	145	2	157
Moulay Rachid	1	2	3	1	24	1	32
Sidi Bernoussi	3	2	1	1	24	1	32
Mohammedia	4	0	2	2	25	2	35
Médiouna	0	0	1	0	1	1	3
Nouaceur	0	0	0	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>22</b>	<b>15</b>	<b>16</b>	<b>9</b>	<b>357</b>	<b>15</b>	<b>434</b>

Source : Annuaire Statistique Régional 2004

(1) : ISTA : Institut Supérieur de Technologie Appliquée

(2) : ITA : Institut de Technologie Appliquée

(3) : CQP : Centre de Qualification Professionnelle

(4) : CSP : Centre de Spécialisation Professionnelle

## 2-2 - Stagiaires en formation

Le secteur public et le secteur privé ont formé plus de 38 238 élèves stagiaires en 2004-2005. La part du secteur public y est de 57% au niveau régional contre 20% au niveau national.

Le secteur public forme à lui seul plus de 21.725 élèves dont le 1/4 de cet effectif est concentré dans la préfecture d'Ain Sebaa - Hay Mohammadi.

### Effectifs en formation dans le secteur public

Année 2004-2005

Grand Casablanca	Spécialisation	Qualification	Technicien	Tech spécialisé	Total	Part en%
Ain chock	223	659	545	555	1 982	9.1
Hay hassani	105	427	362	1 145	2 039	9.4
Ain sbaa-Hay Mohammadi	626	1 641	1 586	1 730	5 583	25.7
Al fida-Derb soltane	65	446	363	293	1 167	5.4
Ben Msik	56	180	0	479	715	3.3
Casablanca-Anfa	311	1 494	896	459	3 160	14.5
Moulay Rchid	554	888	1 120	102	2 664	12.3
Sidi Bernoussi	144	867	851	156	2 018	9.3
Mohammedia	128	787	744	595	2 254	10.4
Mediouna	77	66	0	0	143	0.6
Nouceur	0	0	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>2 289</b>	<b>7 455</b>	<b>6 467</b>	<b>5 514</b>	<b>21 725</b>	<b>100</b>

Source : Annuaire statistique Régional 2005

Quant au secteur privé, il forme environ 16 513 élèves dont 51,7% localisés à la préfecture Casa Anfa.

### Effectifs en formation dans le secteur privé

Année 2004-2005

Grand Casablanca	Spécialisation	Qualification	Technicien	Tech spécialisé	Total <sup>1</sup>	Part en%
Ain chock	241	250	174	41	706	4.3
Hay hassani	166	163	268	95	713	4.3
Ain sbaa-Hay Mohammadi	144	416	543	239	1 342	8.1
Al fida-Derb soltane	259	280	574	358	1 542	9.3
Ben Msik	303	221	372	40	937	5.7
Casablanca-Anfa	824	1 129	4 314	2 045	8 537	51.7
Moulay Rchid	225	200	277	73	775	4.7
Sidi Bernoussi	278	410	348	38	1 074	6.5
Mohammedia	182	210	260	220	872	5.3
Mediouna	0	0	0	0	0	0
Nouceur	15	0	0	0	15	0.1
<b>Total</b>	<b>2 637</b>	<b>3 279</b>	<b>7 130</b>	<b>3 149</b>	<b>16 513</b>	<b>100</b>

Source : Annuaire statistique Régional 2005

(1) y compris les effectifs de la 3<sup>ème</sup> année

Concernant la formation selon le niveau dans le secteur privé, il est à noter que le niveau technicien occupe la première place avec 34,18%, suivi par les niveaux techniciens spécialisés et qualification avec respectivement 19,07 et 19,86%.

Les effectifs en formation professionnelle publique et privé ont enregistré un taux d'évolution de 2,9% entre 2003/04 et 2004/05. Le niveau de technicien spécialisé a augmenté de 22,9% alors que celui de qualification a reculé de 10,5% entre les mêmes périodes.

#### Evolution des effectifs de la formation professionnelle par cycle

Niveau	2003-2004		2004-2005		Variation en %	
	Total	Privé	Total	Privé	Total	Privé
Spécialisation	5 138	2 785	4 926	2 637	-4,1	-5,3
Qualification	11 996	3 831	10 734	3 279	-10,5	-14,4
Technicien	12 691	6 721	13 597	7 130	7,1	6,1
Tech-spécialisé	7 047	3 046	8 663	3 149	22,9	3,4
Total	37 170	16 681	38 238	16 513	2,9	-1,1

Source : Annuaire statistiques Régionaux 2005,2004

### 2-3- Départements formateurs

L'Office National de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail a le premier rôle dans la formation professionnelle publique avec près de 84% des élèves stagiaires.

#### Effectif des élèves stagiaires selon les départements de formation

Année 2004-2005

Département administratif	Spécialisation	Qualification	Technicien	Technicien spécialisé	Total
O.F.P.P.T.	1 468	5 489	6 087	5 165	18 209
Jeunesse et sport	101	1 548	-	-	1 649
Artisanat	224	19	-	-	243
Education nationale	-	-	-	-	-
Justice	496	12	-	-	508
Agriculture	-	11	-	152	163
Pêche maritime	-	105	-	-	105
H.C.A.R.	-	38	39	-	77
Tourisme	-	233	308	103	644
Urbanisme	-	-	33	-	33
ESITH	-	-	-	94	94
Total	2 289	7 455	6 467	5 514	21 725

Source : Annuaire statistique Régional 2005

## 2-4 - Lauréats des établissements publics

L'effectif des lauréats de la formation professionnelle a atteint 9 115 diplômés en 2004/05 contre 7 453 en 2003/04, soit une augmentation de 22,3%. Selon le niveau de formation, il y'a lieu de noter la baisse enregistrée au niveau de la spécialisation avec 18,7% contre des augmentations aux niveaux des techniciens, des techniciens spécialisés et qualification avec respectivement de 27,4%, 35,4% et 31,6%.

### Evolution des lauréats de la formation Professionnelle dans le secteur public par niveau

Années	Spécialisation	Qualification	Technicien	Tech. Spécialisé	Total
2003/04	765	3450	2109	1129	7453
2004/05	622	4539	2687	1529	9115
Variation en %	-18,7	31,6	27,4	35,4	22,3

Source : Annuaire statistique Régional 2005

---

---

## 3 - SANTE

---

---

L'amélioration des conditions sanitaires de la population constitue l'objectif majeur des pouvoirs publics. Une grande importance est accordée à ce secteur vital. Les pouvoirs publics ne ménagent aucun effort pour doter la Région du Grand Casablanca des structures sanitaires de base adéquates et du personnel médical et paramédical qualifié, en vue de contribuer au bien - être de la population.

### 3-1- Infrastructure sanitaire

En 2004, le patrimoine sanitaire de la Région se compose de 14 hôpitaux et 92 centres de santé. La région est dotée d'un Centre Hospitalier Universitaire. Une telle infrastructure assure la couverture partielle des besoins de la population.

Le nombre moyen d'habitants par établissement sanitaire est de 34000 au niveau régional contre 11300 au niveau national.

#### Infrastructure sanitaire dans la Région du Grand Casablanca

Année 2004

Préféctures et provinces	Hôpitaux généraux	Hôpitaux spécialisés	Centres de santé
Ain Chock	1	1	7
Ain Sebaa Hay Mohammadi	1	-	14
Al Fida Derb Soltane	1	-	17
Ben Msik	-	-	5
Casablanca Anfa	2	2	15
Hay Hassani	1	-	6
Médiouna		1	2
Mohammedia	1	-	6
Moulay Rachid	1	-	11
Nouacer	-	1	2
Sidi Bernoussi	1	-	7
<b>Total Région</b>	<b>9</b>	<b>5</b>	<b>92</b>

Source : Annuaire Statistique National 2005

Les établissements sanitaires publics du Grand Casablanca comptent 3113 lits en 2004, soit en moyenne un lit pour 1166 habitants. Un tel indicateur est loin des ambitions des pouvoirs publics, à savoir, un lit pour 300 personnes.

Le taux d'occupation moyen des lits est de 56,3% en 2004 contre 62,6% en 2003 et 63,0% en 2000. Ce taux qui indique l'évaluation de la demande des soins est en régression ce qui traduit un recul de cette demande et donc le transfert d'une partie de cette demande vers le secteur privé dont le nombre de cliniques était de 71 unités en 2004.

**La répartition de la capacité litière du secteur public par province et préfecture  
Année 2004**

Préfectures et provinces	Capacité	Habitants par lit	Taux d'occupation en %
Ain Chock	216	1174,1	47,51
Ain Sebaa Hay Mohammadi	175	2378,9	87,71
Al Fida Derb Soltane	210	1584,2	51,02
Ben Msik	0	0	0
Casablanca Anfa	1827	270,9	64,65
Hay Hassani	110	2944,9	17,23
Médiouna	101	1216,3	68,77
Mohammedia	129	2498,3	44,26
Moulay Rachid	250	1538,4	52,45
Nouacer	0	0	0
Sidi Bernoussi	95	4785,0	25,53
<b>Total Région</b>	<b>3 113</b>	<b>1166,4</b>	<b>56,31</b>

Source : Annuaire Statistique Régional 2004

En 2004, les établissements sanitaires au niveau de la région du Grand Casablanca, ont accueilli 127 352 malades contre 129 763 en 2003 soit une diminution de 1,9%. Les journées d'hospitalisation ont également baissé de 702 808 à 639 820 entre ces deux dates, soit une réduction de 8,9%.

La durée moyenne de séjour (rapport entre les journées d'hospitalisation et le nombre total des entrées) est de 5 jours au niveau régional. Elle est de 62,9 jours dans la province de Médiouna. Cette durée moyenne élevée s'explique par l'existence de l'hôpital psychiatrique où la durée d'hospitalisation est généralement longue. Dans la préfecture Ain Chock, cette durée est de 84 jours, ceci est dû à l'existence du Centre National de léprologie.

**Les mouvements des malades dans les formations sanitaires par province et préfecture  
Année 2004**

Préfectures et provinces	Entrées	Journées d'hospitalisation	Durée moyenne de séjour
Ain Chock	443	3 746	84
Ain Sebaa Hay Mohammad	15 247	56 025	3,67
Al Fida Derb Soltane	13 480	39 103	2,9
Ben Msik	0	0	0
Casablanca Anfa	71 164	431 118	6,06
Hay Hassani	4279	6 919	1,62
Médiouna	403	25 353	62,91
Mohammedia	5 144	20 842	4,05
Moulay Rachid	13 615	47 861	3,52
Nouacer	0	0	0
Sidi Bernoussi	3 577	8 853	2,47
<b>Total Région</b>	<b>127352</b>	<b>639 820</b>	<b>5,02</b>

Source : Annuaire Statistique Régional 2004

### 3-2- Personnel médical

Le personnel médical et paramédical dans la région du Grand Casablanca compte 1852 médecins dans le secteur public et 2525 dans le secteur privé, soit un total de 4377 médecins, ce qui représente le quart de l'ensemble des médecins au niveau national.

L'effectif des médecins dans le secteur public s'est accru de 10,0% entre 2003 et 2004 contre 0,7% pour le secteur privé.

**Evolution du personnel médical dans le secteur public  
par province et préfecture**

Préfectures et provinces	2003	2004	Variation en %
<b>Secteur public</b>			
Ain Chock	64	73	14
Ain Sebaa Hay Mohammadi	107	101	-5.6
Al Fida Derb Soltane	117	122	4.3
Ben Msik	23	30	30.4
Casablanca Anfa	1018	1162	14.1
Hay Hassani	65	72	10.8
Mechouar de Casablanca	7	8	14.3
Médiouna	22	22	0
Mohammedia	76	80	5.3
Moulay Rachid	92	89	-3.3
Nouacer	18	26	44.4
Sidi Bernoussi	69	67	-2.9
<b>Total secteur public</b>	<b>1678</b>	<b>1852</b>	<b>10.4</b>
<b>Total secteur privé</b>	<b>2505</b>	<b>2525</b>	<b>0.7</b>
<b>Total région</b>	<b>4183</b>	<b>4377</b>	<b>4.6</b>

Source : Annuaire Statistique National 2005

La structure du personnel médical est caractérisée par une part assez importante des généralistes du secteur privé avec 44,9% contre 28% dans le secteur public. Selon la spécialisation, trois spécialités prédominent aussi bien dans le public que dans le privé, il s'agit de la chirurgie, la gynécologie et la pédiatrie.

Le nombre d'habitants par médecin est de 830, environ 12 médecins pour 10 000 habitants. Cet encadrement demeure nettement supérieur à la moyenne nationale qui est de 5,6 médecins pour 10 000 habitants.

Par ailleurs, à l'échelle intra-régionale, la répartition du personnel médical du secteur public est marquée par une concentration des médecins dans la préfecture de Casa Anfa avec 62,7%.

### 3-3- Personnel paramédical

L'effectif du personnel paramédical de la région a atteint 2889 en 2004 contre 2 781 en 2003 enregistrant ainsi une augmentation de 3,8%. Cette évolution positive est résultante d'une forte augmentation de près de 35% des effectifs des ASDES.

#### Evolution de la structure du personnel paramédical

Spécialités	2003		2004		Variation en %
	Effectif	%	Effectif	%	
Diplomés d'Etat Spécialistes ASDES	1082	38,9	1460	50,5	34,9
Diplomés d'Etat ASDE	525	18,9	79	2,8	-84,9
Brevetés ASB	1174	42,2	1350	46,7	15
<b>Total</b>	<b>2781</b>	<b>100</b>	<b>2889</b>	<b>100</b>	<b>3,8</b>

Source : Annuaire Statistique National 2005, 2004

Par spécialité, on constate que les ASDES sont majoritaires avec 50,5% du total du personnel paramédical contre 2,8% au niveau des ASDE.

La concentration constatée au niveau du personnel médical est identique à celle relevée chez le personnel paramédical : 53% des infirmiers exercent dans la préfecture Casa Anfa alors que la province de Nouacer est presque démunie avec 1% du total des infirmiers exerçant au sein de la région.

#### Répartition du personnel paramédical Par province et préfecture

Année 2004

Préfectures et provinces	ASDES	ASDE	ASB	Total	Part en%
Ain Chock	76	1	40	117	4,0
Ain Sebaa Hay Mohammadi	119	11	117	247	8,6
Al Fida Derb Soltane	111	5	106	222	7,7
Ben Msik	24	0	23	47	1,6
Casablanca Anfa	709	40	789	1538	53,2
Hay Hassani	66	5	34	105	3,6
Mechouar de Casablanca	2	0	3	5	0,2
Médiouna	28	1	13	42	1,5
Mohammedia	122	2	78	202	7
Moulay Rachid	110	11	96	217	7,5
Nouacer	16	0	14	30	1,0
Sidi Bernoussi	77	3	37	117	4,1
<b>Total région</b>	<b>1460</b>	<b>79</b>	<b>1350</b>	<b>2889</b>	<b>100</b>

Source : Annuaire Statistique National 2005

En outre, l'encadrement paramédical dans la région du Grand Casablanca demeure insuffisant avec 8 infirmiers pour 10 000 habitants contre 9 infirmiers au niveau national.



### 3-4- Chirurgiens dentistes

L'effectif des chirurgiens dentistes était de 1 201 en 2004 dont 94% relevant du secteur privé. Cet effectif représente 38% de l'ensemble des chirurgiens dentistes au niveau national, et il a réalisé un taux d'évolution de 5,5% par rapport à l'année antérieure.

#### Evolution et répartition par secteur des chirurgiens dentistes

Secteur	2003	2004	Variation en %
Public	61	71	16,4
Privé	1 077	1 130	4,9
Total Région	1 138	1 201	5,5
Total National	2 944	3 145	6,8
Part Région/ National en %	38,7	38,2	///////

Source : Annuaire Statistique National 2005

### 3-5- Pharmaciens

L'effectif des pharmaciens s'est accru de 2,4% entre 2003 et 2004; passant de 1182 à 1211 pharmaciens.

La proportion des pharmaciens exerçant dans la région du Grand Casablanca par rapport à l'ensemble national a légèrement diminué passant de 18 à 17% entre 2003 et 2004. Il est à préciser que le taux de féminisation dépasse la moitié dans le secteur privé avec plus de 56%.

La région dispose de 3 Pharmaciens pour 10 000 habitants, la moyenne nationale étant de 2,3. Il est à signaler que la région bénéficie de 2 pharmaciens par médecin dans le secteur privé d'ou une situation de saturation quant à l'implantation des pharmaciens dans la région.

#### Evolution et répartition des pharmaciens par secteur

Secteur	2003	2004	Variation en %
Public	13	13	0
Privé			
Total	1 169	1 198	2,4
Dont Femmes (%)	56,3	56,7	-
Total Région	1 182	1 211	2,4
Total National	6 517	6 912	6,1
Part Région/ National en %	18,1	17,5	////

## 4 - JEUNESSE ET SPORTS

Les activités sportives font partie intégrante des composantes essentielles du développement humain et contribuent de ce fait à l'amélioration de la qualité de vie de la population. Consciente de cette importance et à l'instar de toutes les villes du Royaume, la Wilaya du Grand Casablanca offre à ses habitants un certain nombre d'établissements et d'équipements inhérents aux activités sportives et de loisirs : terrains de sports, foyers féminins, jardins d'enfants, centres d'accueil, maisons de jeunes et colonies de vacances.

### 4-1- Maisons de jeunes

La région du Grand Casablanca dispose de 31 maisons de jeunes en 2004; soit environ 9% du total national. Le nombre des inscrits est de 28 663.

Il est à noter que l'effectif de la population régionale ayant un âge compris entre 10 et 15 ans est de 321 697 personnes, par conséquent, le nombre moyen de cette population par maison de jeunes dans la région est de 10 377. Un tel indicateur montre que les réalisations dans ce domaine restent en deçà des ambitions des citoyens.

#### Répartition des maisons de jeunes selon la province et la préfecture

	Nombre Etablissements	Capacité	Année 2004		
			Nombre d'inscrits		
			10-15	15 ans et plus	Total
Ain Chock	2	....	1010	1830	2840
Ain Sebaa Hay Mohammadi	4	2600	950	2850	3800
Al Fida Derb Soltane	2	1350	890	910	1800
Ben Msik	3	1400	225	460	685
Casablanca Anfa	2	3500	...	...	8733
Hay Hassani	2	....	1100	2080	3180
Mediouna	3	1200	460	705	1165
Mohammedia	4	1250	820	440	1260
Moulay Rachid	4	2400	1000	1700	2700
Nouacer	2	0	550	1000	1550
Sidi Bernoussi	3	950	390	560	950
<b>Total</b>	<b>31</b>	<b>...</b>	<b>7395</b>	<b>12535</b>	<b>28663</b>

Source : Annuaire régional 2004

## 4-2- Clubs sportifs licenciés par les Fédérations

La région du Grand Casablanca dispose d'une infrastructure importante en clubs sportifs. Cependant, cette infrastructure reste insuffisante vu l'importance de la région sur le plan démographique, économique et social.

Dans ce cadre, 552 clubs sportifs licenciés par les fédérations sont actifs sur le territoire de la région contre 3761 clubs au niveau national ; soit 15 %.

### Clubs sportifs licenciés par les fédérations

Année 2004

DISCIPLINE SPORTIVE	Nombre de clubs
Foot-Ball	61
Basket-Ball	15
Hand-Ball	12
Volley Ball	9
Rugby	3
Tennis	12
Tennis de table	16
Pétanque	24
Athlétisme	33
Arts martiaux	257
Equitation	5
Gymnastique	1
Natation	0
Lutte	8
Cyclisme	5
Yachting	3
Boxe	18
Haltérophilie	52
Escrime	14
Aviation	0
Aviron	0
Golf	2
Sprot automobile	2
<b>Total</b>	<b>552</b>

Source : Annuaire régional 2004

## 4-3- Associations sportives et culturelles

La région du Grand Casablanca bénéficie de 522 associations sportives et culturelles sous tutelle du Département de la Jeunesse et des Sports. Le nombre de bénéficiaires était de 25 620 en 2004.

## Associations sportives et culturelles

Année 2004

	Culturelles et touristiques		Scoutisme		Théâtrales		Camping		Autres	
	Nbre	Adhérents	Nbre	Adhérents	Nbre	Adhérents	Nbre	Adhérents	Nbre	Adhérents
Ain Chock	21	1520	4	360	0	0	6	870	1	90
Ain Sebaa-Hay Mohammadi	43	1720	2	80	7	280	8	320	35	1400
Al Fida Derb Soltane	3	90	3	145	5	85	10	700	17	1000
Ben Msik Médiouna	8	190	3	110	4	100	0	0	11	300
Casa- Anfa	42	3798	1	214	1	39	4	248	19	1252
Hay Hassani	28	1800	3	340	2	130	8	910	0	0
Mediouna	16	456	2	76	0	0	2	34	7	128
Mohammedia	12	460	7	326	3	32	7	300	7	690
Moulay Rachid	30	720	2	90	5	120	0	0	25	730
Nouacer	10	770	1	80	0	0	1	120	4	350
Sidi Bernoussi Zenata	60	1463	3	115	2	36	9	276	8	157
<b>Total</b>	<b>273</b>	<b>12987</b>	<b>31</b>	<b>1936</b>	<b>29</b>	<b>822</b>	<b>55</b>	<b>3778</b>	<b>134</b>	<b>6097</b>

Source : annuaire Statistique Régional 2004

S'agissant de la répartition inter-préfecturale, il est à noter l'inégalité caractérisant cette répartition. En effet, 95 associations sont actives dans la préfecture Ain Sebaa-Hay Mohammadi contre 16 à la province de Nouacer.

### 4- 4- Terrains et salles de sport

La région du Grand Casablanca dispose d'une infrastructure sportive importante pour différents sports. Dans ce cadre, la région est dotée de 74 terrains de sport, soit environ 12% du total national.

**Infrastructure sportive selon les préfectures et les catégories de sport**

Année 2004

Préfectures et provinces	Foot Ball	Basket Ball	Hand Ball	Volley Ball	Rugby	Athletisme	Salles de sport
Ain Chock Hay Hassani	11	0	0	0	0	0	0
Ain Sebaa-Hay ohammadi	8	2	2	2	0	2	0
Al Fida-Derb Soltane	2	0	0	0	0	0	0
Ben M'sik Mediouna	7	2	2	2	1	0	
Moulay Rchid Sidi Othmane							
Casa-Anfa	11	2	2	0	0	2	5
Mohammedia	2	2	2	2	0	0	0
Sidi Bernoussi-Zenata	-	0	0	0	0	0	1
<b>Total</b>	<b>41</b>	<b>8</b>	<b>8</b>	<b>6</b>	<b>1</b>	<b>4</b>	<b>6</b>
<b>Total National</b>	<b>351</b>	<b>62</b>	<b>58</b>	<b>56</b>	<b>3</b>	<b>40</b>	<b>41</b>

Source : Annuaire Statistique National 2005

#### **4-5- Foyers féminins**

La région dispose de 20 foyers féminins contre 282 au niveau national. Par ailleurs, 14 717 personnes ont bénéficié des activités de rayonnement et des unités mobiles d’alphabétisation et de formation dans ces foyers. Ces foyers sont encadrés par 58 personnes.

#### **4-6- Jardins d’enfants**

Sur 588 jardins d’enfants au niveau national, 22 sont localisés dans la région ; encadrés par 62 cadres. Environ 12 905 enfants ont bénéficié des services de ces jardins notamment en activités de rayonnement.

## 5 - CULTURE

La région se caractérise par un manque d'infrastructure culturelle répondant aux aspirations d'une population de l'ordre de 3.631.061 habitants. Les installations dans ce domaine se chiffrent à 5 théâtres, des bibliothèques municipales et de 54 salles de cinéma.

### Les activités cinématographiques

Année 2004

Localités	Nombre de salles de cinéma	Nombre de places	Nombre d'entrées annuelles	Recettes annuelles (1.000 DH)
Casablanca	53	31 925	2 317 862	42 700
Mohammedia	1	1200	46 670	447
<b>Total Région</b>	<b>54</b>	<b>33 125</b>	<b>2 364 532</b>	<b>43 147</b>
<b>Total National</b>	<b>150</b>	<b>101 864</b>	<b>6 880 643</b>	<b>89 552</b>
<b>Région/ National en %</b>	<b>36</b>	<b>32,5</b>	<b>34,4</b>	<b>48,2</b>

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2005 (Centre Cinématographique Marocain)

Les activités cinématographiques se dégradent d'une année à l'autre ; le nombre de salles a baissé d'une unité entre 2003 et 2004, et le nombre d'entrées annuelles ainsi que les recettes ont baissé respectivement de 18,2% et de 12,8% entre les mêmes années.

### Evolution des activités cinématographiques

Localités	Nombre de salles de cinéma	Nombre de place	Nombre d'entrées annuelles	Recettes annuelles (1.000 DH)
Année 2003	55	32 976	2 889 859	49 463
Année 2004	54	33 125	2 364 532	43 147
<b>Variation en %</b>	<b>-1,8</b>	<b>0,4</b>	<b>-18,2</b>	<b>-12,8</b>

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2005, 2004

---

---

## 6 - JUSTICE

---

---

La région est dotée d'une importante infrastructure en matière de la justice. Ainsi, elle dispose de :

- Une cour d'appel ;
- 6 tribunaux de première instance ;
- un tribunal administratif ;
- 2 tribunaux de commerce ;
- Une prison civile

Ces établissements sont encadrés par :

- 1 premier président
- 9 présidents
- 102 conseillers
- 24 procureurs généraux
- 10 procureurs du Roi
- 326 juges

Concernant les activités au cours de l'année 2004, les 6 tribunaux de première instance ont enregistré 163 516 affaires civiles et 322 577 affaires pénales , soit au total 486 093 affaires enrôlées .

### Activités des tribunaux de première instance : Affaires civiles

Tribunaux de première instance	Affaires enregistrées	Affaires jugées	Affaires en instance
Casablanca	154 958	150 399	46 179
Mohammedia	8 558	8 023	3 968
Total année 2004	163 516	158 422	50 147
Total année 2003	156 877	156 812	43 792
Variation en %	4,2	1,0	14,5

Source annuelle Statistique National 2005, 2004

Par ailleurs, les affaires pénales enregistrées, au titre de la même année, ont diminué de 22,4% par rapport à 2003.

**Activités des tribunaux de première instance :  
affaires pénales**

Tribunaux de première instance	Affaires enregistrées	Affaire jugées	Affaires en instance
Casablanca	301 584	307 482	11 674
Mohammedia	20 993	20 133	2 045
<b>Total année 2004</b>	<b>322 577</b>	<b>327 615</b>	<b>13 719</b>
<b>Total année 2003</b>	<b>415 479</b>	<b>407 342</b>	<b>58 989</b>
<b>Variation en %</b>	<b>-22,4</b>	<b>-19,6</b>	<b>-76,7</b>

Source annuaire Statistique National 2005, 2004

Au niveau des tribunaux administratifs, le nombre des affaires traitées a atteint 4307 dossiers en 2004, soit une augmentation de 8,8% par rapport à l'année antérieure.

**Activités des tribunaux administratifs**

Années	Affaire enregistrées	Affaire jugées	Affaires en instance
<b>Année 2004</b>	<b>4 307</b>	<b>4 580</b>	<b>812</b>
<b>Année 2003</b>	<b>3 959</b>	<b>4 374</b>	<b>1 316</b>
<b>Variation en %</b>	<b>8,8</b>	<b>4,7</b>	<b>-38,3</b>

Source annuaire Statistique National 2005, 2004

De même, 812 affaires étaient en instance au cours de l'année 2004 contre 1 316 en 2003.



---

---

## 7 - ENTRAIDE NATIONALE

---

---

### 7-1- centres d'éducation et de formation

Le nombre de centres d'éducation et de formation relevant de l'entraide nationale est de 41 Centres accueillant près de 4462 bénéficiaires encadrée par 170 encadreurs contre au niveau national respectivement de 702, 65 196 et 2 827 au titre de l'année 2004.

#### Centres d'éducation et de formation

Localité	Nombre de centres		Nombre de Bénéficiaires		Nombre d'encadreurs	
	2003	2004	2003	2004	2003	2004
Region	36	41	3015	4462	157	170
National	670	702	45480	65196	2750	2827

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2005

### 7-2- Maisons d'enfants

En 2004, la région dispose une seule maison d'enfants localisée dans la préfecture de Sidi Bernoussi. L'effectif des bénéficiaires est de 402 enfants encadrés par 96 encadreurs.

### 7-3- Garderies

La région du Grand Casablanca est dotée de 9 garderies relevant de l'entraide nationale. Environ 441 bénéficiaires encadrés par 23 encadreurs.

#### Répartition des garderies, de bénéficiaires et d'encadreurs

Préfectures et provinces	Nombre de centres	Nombre de bénéficiaires	Nombre d'encadreurs
Ain Chock	1	25	1
Ben Msik	3	160	4
Mediouna	1	0	1
Mohammedia	2	171	10
Moulay Rachid	1	60	2
Nouacer	1	25	5
Total	9	441	23

Source: Délégations de l'Entraide Nationale. Année 2004

#### 7-4- Etablissements de bienfaisances

La région du Grand Casablanca dispose de 4 établissements dont 2 sont localisés dans la Préfecture Moulay Rachid. Le nombre de bénéficiaires est de 2070 personnes encadrés par 251 encadreurs

#### Répartition des établissements de bienfaisances, des bénéficiaires et d'encadreurs par province et préfecture

Année 2004

Préfectures et provinces	Nombre d'établissements	Nombre de bénéficiaires	Nombre d'encadreurs
Ain Chock	1	773	125
Ain Sebaa Hay Mohammadi	0	0	0
Al Fida Derb Soltane	0	0	0
Ben Msik	0	0	0
Casablanca Anfa	0	0	0
Hay Hassani	0	0	0
Mediouna	0	0	0
Mohammedia	1	141	24
Moulay Rachid	2	1156	102
Nouacer	0	0	0
Sidi Bernoussi	0	0	0
<b>Total</b>	<b>4</b>	<b>2070</b>	<b>251</b>

Source: Délégations de l'Entraide Nationale

---

---

## **8 - HABITAT**

---

---

Le secteur de l'habitat se situe au centre des priorités des pouvoirs publics. Ce secteur connaît un déséquilibre entre l'offre et la demande en logements.

### **8-1- Situation de l'habitat**

Malgré les efforts déployés dans ce secteur, le problème du logement continue de se poser avec acuité ce qui ne manque pas de favoriser la spéculation foncière qui contribue à augmenter les prix du loyer, des terrains et du coût de construction.

La région du Grand Casablanca connaît une urbanisation rapide conséquence de l'explosion démographique, de la migration interne et de l'émergence de nouveaux centres urbains.

Le développement de la population urbaine dû principalement à l'exode rural a entraîné un développement anarchique des zones périphériques

Il est à rappeler que plusieurs actions législatives et organisationnelles ont été mises en place visant la résorption des bidonvilles et la lutte contre l'habitat clandestin.

A noter aussi, le projet des logements économiques dans le cadre du programme national des 200 000 logements sociaux lancé par S.M. le Roi en 1994. Ce projet favorise l'accès des ménages à faible revenu à la propriété d'un logement.

#### **8-1-1- Bidonvilles**

Le nombre des ménages bidovillois est passé de 77 090 ménages en 2003 à 71 308 en 2004 ; soit une baisse de 7,5%. Ces ménages représentent 9,36% du total des ménages de la région et 10,2% des ménages urbains.

#### **8-1-2- Habitat vétuste**

Le tissu urbain vétuste est estimé à 72 000 unités d'habitation en 2004 selon les données du Schéma Directeur d'Aménagement Urbain (SDAU).

#### **8-1-3- Habitat menaçant ruine**

Ce type d'habitat constitue l'un des points noirs de la région au niveau de son tissu urbain ancien. Cet habitat est caractérisé par une densité de population élevée. Le nombre d'habitations menaçant ruine est estimé à 3 391 unités.

### 8-1-4- Habitat clandestin

Environ 53 quartiers clandestins sont implantés dans la région du Grand casablanca. Ces quartiers abritent 31 076 ménages, soit 4,1% des ménages de la région.

## 8-2- Conditions d'habitation des ménages

### 8-2-1- Type de logement

La structure des ménages selon le type de logement occupé reflète le tissu architectural de la région. En effet, en milieu urbain, 49% des ménages habitent dans un logement de type maison marocaine moderne suivi des appartements avec 26,1% et des villas avec 4,7% selon les résultats du RGPH 2004. A noter aussi que 12,4% des ménages résident dans des maisons sommaires ou des bidonvilles.

En milieu rural, on constate que 1,6% des ménages habitent dans des villas contre 12,8% dans des maisons marocaines. L'habitat sommaire est important vu que 52,9% des ménages y logent alors que 22,9% des ménages résident dans un habitat de type rural.

### Répartition des ménages selon le type de logement et le milieu de résidence (en %)

Type d'habitat	Urbain		Rural		Total	
	1994	2004	1994	2004	1994	2004
Villa (ou niveau villa)	5,3	4,7	1,5	1,6	5,1	4,4
Appartement	19,1	26,1	0,3	0,1	18,3	23,9
Maison marocaine traditionnelle	2,8	2,0	3,3	4,3	2,9	2,2
Maison marocaine moderne	57,3	49,0	13,6	12,8	55,4	46,0
Maison sommaire ou bidonville	11,2	12,4	38,6	52,9	12,4	15,8
Habitation de type rural	0,2	-	39,3	22,9	1,9	1,9
Autres	4,1	5,8	3,5	5,5	4,1	5,7

Source : RGPH 1994,2004

### 8-2-3- Statut d'occupation du logement

Selon le statut d'occupation du logement ; les résultats du RGPH 2004 ont montré une préférence des ménages à l'accès à la propriété : 55,4 % en 2004 contre 39,3 % dix ans auparavant. Le régime locataire est en perte de vitesse même s'il concerne encore le tiers des ménages faute de moyens financiers pour accéder à la propriété : Les ménages locataires sont passés de 45% en 1994 à 32% en 2004.

## Evolution du statut d'occupation de logement

Statut d'occupation	Urbain		Rural		Ensemble	
	1994	2004	1994	2004	1994	2004
- Propriétaire, copropriétaire	33,8	44,3	53,1	72,6	34,6	46,7
- Accédant à la propriété	4,9	9,5	0,3	0,7	4,7	8,7
- Locataire	46,9	34,3	10,3	6,0	45,3	31,9
- Logement de fonction	2,2	1,8	2,6	1,5	2,2	1,8
- logé gratuitement	8,4	7,4	29,4	16,2	9,3	8,1
- Autre	1,0	1,1	2,1	1,5	1,1	1,1
- Non déclaré	2,7	1,7	2,3	1,5	2,7	1,7

Source : RGPH 1994, 2004

### 8-2- 4- Occupation des logements

Les conditions d'habitat se sont améliorées entre 1994 et 2004 vu le nombre de pièces occupées par les ménages.

En effet, aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural, les parts des ménages occupant une ou deux pièces ont baissé entre 1994 et 2004, passant de 52,6% à 45,2%. En revanche, les parts des ménages occupant trois pièces et plus sont passées de 45,6% en 1994 à 52,9% en 2004.

### Répartition des ménages selon le nombre de pièces d'habitation (en %)

Nombre de pièces	Urbain		Rural		Ensemble	
	1994	2004	1994	2004	1994	2004
1 pièce	22,0	17,9	22,7	13,8	22,1	17,6
2 pièces	30,3	26,8	34,6	36,8	30,5	27,6
3 pièces	24,2	29,8	20,4	26,4	24,0	29,6
4 pièces	10,7	11,8	11,7	12,6	10,7	11,9
5 pièces et plus	11,0	11,6	9,0	9,2	10,9	11,4

Source : RGPH 1994 et 2004

### 8- 2-5 - Eléments de confort dans le logement

Comparé aux données de 1994, il y a lieu de noter des améliorations notables au niveau des équipements de base des logements occupés par les ménages.

En effet, en milieu urbain, la proportion des ménages de la région disposant d'eau courante s'élève à 83,2% en 2004 contre 82,4% en 1994. De même, près de 94% de ces ménages bénéficient de l'électricité contre 85,1% en 1994.

Par ailleurs, des inégalités assez importantes existent entre le milieu rural et le milieu urbain en ce qui concerne le degré d'équipement en eau courante qui n'est que de 6,4% en milieu rural. Par contre, le taux d'électrification en milieu rural a connu une amélioration significative en passant de 16% en 1994 à 67,3% en 2004.

**Répartition des ménages selon  
les équipements de base du logement et par milieu de résidence (en %)**

Élément de confort	Urbain		Rural		Ensemble	
	1994	2004	1994	2004	1994	2004
Cuisine	70,8	79,4	72,2	83,9	70,9	79,8
W . C	92,2	97,1	60,1	89,6	90,8	96,4
Bain moderne ou douche	33,4	42,8	3,8	6,7	32,1	39,8
Bain local	1,4	2,3	7,7	9,1	1,6	2,9
Eau courante	82,4	83,2	5,5	6,4	79,1	76,8
Electricité	85,1	94,1	16,0	67,3	82,1	91,8

Source : RGPH 1994 et 2004

En ce qui concerne le réseau d'assainissement, 85,3% des ménages urbains sont raccordés au réseau public contre 4,0% des ménages ruraux. Près de 70% des ménages ruraux évacuent leurs eaux usées dans des fosses sceptiques contre 7,6% des ménages urbains.

### **8-3- Activité de construction**

Dans la région du Grand Casablanca le nombre des autorisations de construire délivrées dans les communes urbaines sont passées de 3 411 en 2003 à 2 897 en 2004, soit un recul de 15% en un an. Cette baisse est la résultante des régressions des autorisations constatées au niveau de la majorité des préfectures.

En terme de logements autorisés, l'effectif est passé de 19 536 logements à 16 063, soit une baisse de 17,8% en l'espace d'un an.

Par préfecture, le nombre de logements autorisés le plus élevé se trouve au niveau de la Préfecture de Sidi Bernoussi avec 35,4% de l'ensemble des logements construits au niveau régional, suivi de celle de Casa Anfa avec 18,7%.

### Mouvement de la construction selon la province et la préfecture

	Nombre d'autorisations (A)		Nombre de logements (L)		Variation en %	
	2003	2004	2003	2004	(A)	(L)
Ain Chock	565	344	972	690	-39.1	-29.0
Hay Hassani	530	507	2292	1486	-4.3	-35.2
Ain Sebaâ-Hay Mohammadi	248	203	2395	1929	-18.1	-19.5
Al Fida-Derb Sultane	122	63	778	366	-48.4	-52.9
Ben M'sik	155	143	942	627	-7.7	-33.4
Casa-Anfa	281	279	3031	3006	-0.7	-0.8
Moulay Rchid	421	339	920	773	-19.5	-15.9
Sidi Bernoussi	393	337	5909	5685	-14.2	-3.8
Mohammedia	552	534	1947	1212	-3.3	-37.8
Médiouna	114	108	302	222	-5.3	-26.5
Nouaceur	30	40	48	67	33.3	39.6
<b>Total</b>	<b>3 411</b>	<b>2 897</b>	<b>19 536</b>	<b>16 063</b>	<b>-15.1</b>	<b>-17.8</b>

Source : Annuaire statistiques

Il est à préciser que le nombre moyen de logements prévus d'être construits par une autorisation de construire est de 5,5 logements en 2004 contre 4,5 logements en 1997 ce qui démontre que la région du Grand Casablanca s'oriente, désormais, vers le choix de la copropriété à la place du logement individuel qui a caractérisé jusqu'à ces dernières années la société marocaine dans sa majorité.

Il est à constater que le nombre moyen d'étages se situe aux alentours de 3,8. Ce nombre varie entre 1,9 pour la Province de Nouaceur et 6,5 pour la Préfecture de Moulay Rchid.

### Evolution des logements prévus, des superficies et de la taille moyenne du logement

Année	Nb Aut Construire (A)	Nb de logements (1)	1 / A	Superficie bâtie ( m <sup>2</sup> ) (2)	Superficie des planchers (3)	(3) / (2)
1997	3 059	13 856	4,53	587842	2083030	3,5
1998	3 257	15.359	4,72	658947	2419151	3,7
1999	3 040	9 808	3,23	540112	1792122	3,3
2000	3 160	14 259	4,51	763483	2469237	3,2
2002	4 107	17 354	4,23	779803	2875650	3,7
2003	3 411	19.536	5,73	1120657	5378202	4,8
2004	2 897	16 063	5,54	640573	2438525	3,8

Source : Annuaire statistiques

Par préfecture, on constate que la superficie moyenne des logements autorisés varie de 98,7 m<sup>2</sup> pour la Préfecture de Ben M'sik à 438,2 m<sup>2</sup> pour la préfecture de Nouacer.

**Superficie et taille moyenne par logement autorisé  
Et par province et préfecture**

Année 2004

Préfectures	Nbre de Logements (L)	Superficie		Superficie Moyenne (P)/ (L)	Nbre moyen D'étages (P)/ (B)
		Batie (B)	Planchers (P)		
Ain Chock	690	54 551	143 923	208.6	2.6
Hay Hassani	1486	95 309	282 087	189.8	3.0
Ain Sebaâ-Hay Mohammadi	1929	85 643	296 809	153.9	3.5
Al Fida-Derb Sultane	366	18 650	56 344	153.9	3.0
Ben M'sik	627	13 394	61 862	98.7	4.6
Casa-Anfa	3006	118 440	597 227	198.7	5.0
Moulay Rchid	773	14 222	92 489	119.6	6.5
Sidi Bernoussi	5685	114 214	576 634	101.4	5.0
Mohammedia	1212	97 784	265 773	219.3	2.7
Médiouna	222	12 806	36 015	162.2	2.8
Nouacer	67	15 560	29 362	438.2	1.9
<b>Total Région</b>	<b>16063</b>	<b>640573</b>	<b>2438525</b>	<b>151.8</b>	<b>3.8</b>
<b>Total National</b>	<b>105 584</b>	<b>5 645 641</b>	<b>15 407 182</b>	<b>145,9</b>	<b>2.7</b>

Source : Annuaire Statistique National 2004

Le nombre moyen de pièces par logement oscille autour de 3,2 pièces pour l'ensemble de la région du Grand Casablanca, équivalent à celui du niveau national.

**Nombre moyen de pièces par logement autorisé**

Année 2004

Préfectures	Nombre de logements (L)	Nombre de pièces (P)	Nombre Moyen de pièces /Log (P)/ (L)
Ain Chock	690	2758	4
Hay Hassani	1486	4931	3.3
Ain Sebaâ-Hay Mohammadi	1929	5861	3.0
Al Fida-Derb Sultane	366	1093	2.9
Ben M'sik	627	1407	2.2
Casa-Anfa	306	10102	3.4
Moulay Rchid	773	2009	2.6
Sidi Bernoussi	5685	18039	3.2
Mohammedia	1212	3825	3.2
Médiouna	222	742	3.3
Nouaceur	67	252	3.8
<b>Total Région</b>	<b>16 063</b>	<b>51 019</b>	<b>3.2</b>
<b>Total National</b>	<b>105 584</b>	<b>340 505</b>	<b>3.2</b>

Source : Annuaire Statistique National 2004



## 8-4- Contraintes

Dans le domaine de l'habitat, des efforts restent encore à déployer au niveau du logement social et dans le domaine de la restructuration des bidonvilles et la résorption de l'habitat insalubre. Un certain nombre de projets connaissent des retards qui sont dus à plusieurs facteurs.

Parmi ces obstacles on peut citer :

- Le manque de financement qui constitue un handicap majeur pour les instances compétentes;
- Les problèmes techniques qui bloquent certains projets;
- Les termes des contrats du logement social qui doivent être révisés afin de permettre aux familles défavorisées d'y accéder;
- La procédure administrative de contrôle du développement du site urbain et du respect les objectifs du Schéma Directeur;

Vu ces problèmes et pour limiter l'évolution de l'urbanisation anarchique, un certain nombre de mesures doivent être prises telles le respect des orientations du Schéma Directeur et le contrôle des réalisations. Des études de faisabilité doivent être réalisées avant la conception de tout projet. Il faut aussi intensifier les activités de promotion immobilière en mettant en place une politique foncière et en renforçant la participation du secteur privé. La révision du Schéma Directeur est préconisée afin de l'adapter aux nouvelles données d'aménagement.

En matière d'urbanisme, il serait utile d'assurer l'encadrement et la maîtrise de la croissance des agglomérations ainsi que la promotion de la qualité architecturale des unités bâties.

---

---

## 9 - URBANISME ET ENVIRONNEMENT

---

---

La région du Grand-Casablanca a connu une extension rapide et une croissance démographique accrue :

Elle concentre environ 20 % de la population urbaine nationale. Le taux d'urbanisation est de 91,6 % en 2004 contre au niveau national qui est de 55 %.

### Evolution de population du Grand Casablanca

Année	population totale	population urbaine	taux D'urbanisation
1960	1 070 359	1 000 287	93,45
1971	1 718 921	1 612 459	93,81
1982	2 470 434	2 312 177	93,59
1994	3 126 785	2 953 224	94,45
2004	3 631 061	3 325 539	91,59

Source : les RGPH de 1960, 1971, 1982, 1994 et 2004

Il est à rappeler que l'urbanisation résulte de l'interaction de plusieurs facteurs, notamment de l'exode rural et de l'accroissement naturel de la population. Par conséquent la pression démographique et la rareté des moyens contribuent à la dégradation de l'environnement. Cela entraîne un impact négatif sur la qualité de la vie matérialisé par :

- le développement des quartiers clandestins;
- Un manque des équipements de base;
- Le rejet des eaux usées dans l'océan ce qui contribue à sa pollution,
- La défaillance de la voirie;
- L'absence d'espaces verts;

Ces éléments ont des répercussions directes sur l'environnement. Il s'agit notamment de :

- La pollution de l'air ;
- Des déchets solides ;
- Des déchets liquides

## **1-Pollution de l'air**

Dans ce cadre, il y'a lieu de préciser que les moyens de transport consommables des carburants sont responsables de 80 à 90%<sup>1</sup> de la pollution de l'air. La voiture est la principale responsable de la pollution de l'air dans la ville. la part de l'automobile dans la pollution de l'air est de 60%. En parallèle, il y'a d'autres éléments responsables de cette pollution notamment :

- \* Pollution due aux usagers ménagers : Gaz de réchauffage ..... ;
- \* Pollution due aux activités des unités industrielles (Entre 15 et 18%) : agro-alimentaires, cimenteries, industries chimiques.

Par ailleurs, dans le but de lutter contre la pollution atmosphérique à Casablanca, plusieurs projets procédés d'être réalisés dans le cadre de partenariat. Ces projets visent l'évaluation de la quantité de la pollution dans l'air et la prise des mesures de lutte contre la pollution.

## **2- Déchets solides**

Concernant les déchets ménagers, la production quotidienne se chiffre en moyenne à 0,6 Kg par habitant et par jour, soit l'équivalent de 2 179 tonnes de déchets ménagers par jour.

Il est à noter que la couverture finale de ces déchets ne dépasse guère 90% alors que le reste est accumulé dans les quartiers ce qui représente un danger pour la santé du citoyen.

Quant aux déchets hospitaliers, ils sont estimés annuellement à 2 100 tonnes répartis entre 1400 tonnes d'établissements sanitaires publics et 700 tonnes des cliniques privés ; soit environ 14,2 % par rapport au niveau national.

Pour ce qui des déchets industriels, ils sont évalués annuellement à 410 200 tonnes dont 63% en déchets agro alimentaires et 20% en déchets chimiques.

## **3- Déchets liquides**

D'après le Schéma Directeur d'Aménagement Urbain, la moyenne des quantités des eaux usées rejetées chaque jour sur le littoral Casablanca -Mohammedia, est d'environ 25 000 m<sup>3</sup>.

---

(1) Suite à une étude faite aux Etats-Unis Américains

De même, près de 15% de la population urbaine de la région n'est pas raccordée au réseau public. Cette situation est due essentiellement à la construction clandestine et non autorisée.

Par ailleurs, un plan d'action de grande envergure a été mené depuis 1997 sur le terrain pour développer l'infrastructure de l'assainissement liquide. Il s'agit notamment :

- Délestage du collecteur ouest ;
- Canal de délestage de l'oued EL MALEH à Mohammedia ;
- Assainissement à Ain Dīab : nouvel équipement
- Assainissement de Mohammedia : Transfert des eaux usées et nouvel équipement primaire ;
- Assainissement du secteur californie - Aîn Chock.

De même, soucieuse de préserver l'environnement urbain, LYDEC poursuit sa stratégie en matière de gestion des rejets industriels qui vise à :

- Réduire, voire éliminer le déversement des produits toxiques industriels ;
- Evaluer la pollution actuelle et apporter les remèdes nécessaires pour sauvegarder les milieux récepteurs et la population sur le plan environnemental et hygiénique ;
- Préserver le programme des infrastructures d'assainissement contre les dégradations et assurer la sécurité des personnes.